

JOURNAL
HISTORIQUE
ET
LITTERAIRE

I. JANVIER,

1785.

TOME CLXII.



A LUXEMBOURG,

Chez les Héritiers d'André Chevalier, v^o
vant Imprimeur de feu Sa Maj. l'Impé-
ratrice-Reine Apostolique.

*Avec privilege de Sa Maj. Imp. & Ap-
probation du Commissaire-Examineur.*



JOURNAL HISTORIQUE

ET

LITTÉRAIRE.

I. JANVIER

1785.

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

Essai sur l'Histoire de l'Ordre Teutonique;
par un chevalier de l'Ordre. A Paris, chez
Valade; A Liege, chez Tutot & Lema-
rié. 1784. 3 vol. in-12. Prix 6 liv.

Ceux qui croient trouver ici une de ces productions romanesques, appelées aujourd'hui *Histoires*, où les faits les plus incontestables sont sacrifiés à de petites vues factieuses, à la propagation des erreurs dominantes, ne tarderont pas à se détromper. Dès les premières pages ils trouveront l'ancien &

4 *Journal hist. & litt.*

véritable ton de l'histoire. Une marche unie, simple, méthodique, un style coulant, naturel (mais quelques fois un peu incorrect); une critique raisonnable; une attention scrupuleuse à ne rien avancer sans garant & sans preuve, à classer les événemens par des dates exactes; des réflexions courtes & sages, amenées par les faits : voilà ce que l'auteur a substitué à des déclamations vagues & déplacées, à la manie des antitheses, à la puérité des pointes, & sur-tout à cette maniere entièrement subversive des annales des nations, que les faux & beaux esprits appellent *raisonner l'histoire*. (a)

Quoiqu'annoncé sous le titre modeste d'*Essai* (b), cet ouvrage est très-important par

(a) 15 Février 1723, p. 248. — 15 Mars 1723, p. 410.

(b) C'est contre le gré de l'auteur que l'imprimeur a mis en faux titre (feuille qui precede le vrai titre) *Histoire de l'Ordre Teutonique*. L'ouvrage ne comprenant pas tout l'ensemble de l'histoire de ces illustres guerriers, l'auteur n'a pas voulu qu'il fût annoncé au-delà de son étendue & de son contenu réels, & s'est borné au titre modeste d'*Essai*, qui néanmoins dans son sens signifie plus que tout ce qu'on nomme aujourd'hui *Histoire complete, Histoire générale* &c. Il a jugé que les notions étant foibles & incertaines sur quelques points, & très-abondantes sur d'autres, ses recherches n'aboutissoient naturellement qu'à des *mémoires* que d'autres pourront avec plus de tems & peut-être avec plus de ressources, ferrer & lier de maniere à en faire une histoire parfaite

les lumieres qu'il répand sur l'histoire de la Pologne & de la Lithuanie, de l'Allemagne septentrionale, de la Terre sainte, & des diverses expéditions contre les infideles où les chevaliers teutoniques eurent une part distinguée. Car lors même qu'ils combattoient pour s'établir dans le Nord de l'Europe, ils ne cessèrent pas de s'opposer aux Sarrazins, & de seconder puissamment les Chrétiens dans la défense ou le recouvrement des lieux saints. On les voit particulièrement au siège d'Acre, résister à l'armée victorieuse du Soudan, longtems après la prise de la ville. " Les
 „ Chevaliers Teutoniques ne voulant pas sur-
 „ vivre à la perte de la Terre-Sainte, de-
 „ manderent instamment qu'on leur ouvrît
 „ les portes, pour fondre encore sur les
 „ infideles, & mourir glorieusement les ar-
 „ mes à la main; le Grand-Maître s'y op-
 „ posa, & leur donna sa parole qu'il leur
 „ fourniroit l'occasion de venger leurs per-
 „ tes en combattant contre les paiens, qui
 „ dévastioient si souvent la Prusse. Cet hé-
 „ roïsme fut commun aux trois Ordres; car
 „ les Hospitaliers & les Templiers firent la
 „ même demande à leurs chefs, qui les re-
 „ tinrent avec la même prudence qu'avoit
 „ eue le Grand-Maître de l'Ordre Teutoni-
 „ que. Pendant que ce dernier, rempli

parfaite. En attendant je crois qu'il est inutile
 & peut-être dangereux d'en desirer une meil-
 leure.

„ d'admiration , étoit obligé de contenir l'ar-
 „ deur de ses freres , les Sarrazins forçoient
 „ la maison de l'Ordre , & ce ne fut qu'a-
 „ vec beaucoup de peines que les Teutoni-
 „ ques leur échapperent pour se rendre au
 „ port, où ils se joignirent aux Hospitaliers :
 „ on montre encore parmi les mafures de la
 „ ville d'Acre de grands restes de la maison
 „ des Hospitaliers , & une espece de fenêtré
 „ carrée par laquelle on prétend que ces
 „ Chevaliers sortirent pour se sauver. Les
 „ Templiers forcés également dans leur for-
 „ tressé . & pressés par les Sarrazins , vinrent
 „ bientôt rejoindre les Teutoniques & les
 „ Hospitaliers , qui se hâterent de monter sur
 „ leurs vaisseaux „. Après avoir rapporté
 un passage de Deguignes qui assure que les
 Teutoniques furent les derniers à se défen-
 dre avec les Templiers dans les ruines d'Acre ,
 & redressé en passant une erreur de l'abbé
 Vertot, il ajoute : “ J'ai cru devoir insister
 „ sur ces détails , parce que plusieurs enne-
 „ mis de l'Ordre , aussi ignorans que fertiles
 „ en injures , ont prétendu que les Cheva-
 „ liers Teutoniques avoient totalement aban-
 „ donné la défense de la Terre-Sainte , lors-
 „ qu'ils avoient entrepris de s'établir en Prusse,
 „ & que depuis ils n'y avoient pris aucun in-
 „ téré. „

L'on ne peut lire sans admiration les preu-
 ves multipliées de la valeur de ces braves
 chevaliers dans leurs guerres diverses soit con-
 tre les Sarrazins , soit contre les idolâtres de la
 Pologne , nation alors sanguinaire & féroce ,

1. Janvier 1785.

7
dont le christianisme a si heureusement ré-
formé les mœurs. C'est avec bien de la jus-
tice, que l'auteur leur applique ce passage
du livre deuxième des Machabées: *Similis*
factus est leoni in operibus suis, & sicut ca-
zulus leonis rugiens in venatione. Leur pa-
tience dans les disgraces & leur fermeté dans
les plus horribles tourmens (car les prison-
niers étoient ordinairement immolés aux ido-
les des païens) égalent leur courage dans
les combats. Je m'attends bien que les dou-
cereux partisans de la philosophie se recie-
ront contre ces guerres faites à des infidèles,
eux qui n'approuvent que la destruction des
Chrêtiens; apologistes perpétuels des tyrans
qui ont inondé la terre de leur sang, ils
n'ont de l'ardeur que contre ceux qui propa-
gent la lumière de la foi & de la morale
évangélique, qui foumettent des sauvages,
des sacrificateurs d'hommes & des antropo-
phages, pour les instruire & les policer. Mais
leur censure ne peut qu'honorer le courage,
comme leurs éloges l'humilient & le déshono-
rent. Le lecteur sensé s'arrête au tableau des
peuples dont les abominations finissent avec leur
indépendance, & dit avec Montesquieu: *Il*
fera toujours beau de gouverner les hommes
pour les rendre heureux *.

Mais voions un moment, quels sont les
nations dont les excursions continuelles sur
les terres des Chrêtiens obligerent ceux-ci à
leur opposer les Teutoniques. " Les peuples
,, de la Prusse enfoncés dans les plus épaisses
,, ténèbres de l'idolâtrie, lorsque l'Ordre Teu-
,, tonique

* 15 Mars

1779. p. 406.

— 15 Sept.

1784. p. 25.

29 tonique en entreprit la conquête : leurs trois
 29 grands dieux étoient nommés Percuno ,
 29 Picollo & Potrimpo ; ils en comptoient un
 29 grand nombre d'inférieurs , ainsi que des
 29 lacs , des rivières & des champs ; ils ado-
 29 roient le soleil , la lune , les étoiles , le
 29 tonnerre , des oiseaux & des quadrupèdes ,
 29 & rendoient le même culte à un feu per-
 29 pétuel qu'ils entretenoient avec grand soin.
 29 Les forêts & les arbres servoient de tem-
 29 ples à leurs dieux : entre ces derniers les
 29 chênes avoient la préférence , apparemment
 29 à cause de l'énorme grosseur où ils parve-
 29 noient dans ce climat : il y en avoient
 29 quatre sur-tout , qui étoient très-célebres ,
 29 & pour lesquels les Prussiens avoient la
 29 plus grande vénération ; il paroît que le
 29 principal de tous étoit celui de la Nattan-
 29 gie , qui servoit de temple aux trois grands
 29 dieux des Prussiens. Sous le magistère du
 29 vingtième Grand-Maître , en réparation de
 29 cet outrage fait au vrai Dieu , l'on fit con-
 29 struire un célèbre monastère à la même
 29 place , qui fut consacré à la sainte Trinité.
 29 Il paroît vraisemblable que c'est dans le
 29 même lieu qu'étoit plus anciennement la
 29 ville de Romove , déjà détruite lorsque
 29 l'Ordre se rendit maître de la Prusse ; elle
 29 servoit d'habitation au chef de la religion
 29 nommé Crivé : les idolâtres avoient le plus
 29 grand respect & un dévouement aveugle
 29 pour ce grand-prêtre , dont le pouvoir
 29 s'étendoit hors de la Prusse , les Lithua-
 29 niens & les Livoniens reconnoissant éga-

lement son autorité. Le second chêne étoit
auprès de l'endroit où fut bâtie la ville de
Heiligenpeil; c'étoit le temple de Gurcho
ou Curco, un des dieux de la seconde
classe. Le troisieme étoit un arbre prodigieux
qui avoit crû sur le bord de la Vistule,
dans l'endroit où les chevaliers passerent
la premiere fois ce fleuve, & bâtirent
la ville de Thorn. Le quatrieme enfin,
le plus remarquable de tous par son
extrême grosseur, qui étoit de 27 aunes
de circonférence, étoit près de l'endroit
où fut bâtie la forteresse de Welaw: il existoit
encore au seizieme siecle. Les Prussiens
croioient la résurrection, sans espérer pour
cela une meilleure vie, car ils étoient persuadés
qu'ils ressusciteroient dans le même état
où ils avoient vécu; delà vient que lorsqu'un
noble, ou un homme notable étoit mort,
on brûloit avec lui ses serviteurs, ses chevaux,
ses chiens, ses armes & ses habits &c. Ils n'entreprenoient
rien de considérable sans avoir consulté leurs
dieux: on peut juger par-là combien les prêtres
avoient d'influence sur la nation. S'il s'agissoit
de déterminer quelque expédition de guerre,
ils tâchoient de prendre un des ennemis,
& leur Crivé ou grand-prêtre lui enfonçoit
un poignard dans le sein, pour juger quel
devoit être le succès à la maniere dont le
sang de la victime s'écouloit. Ces peuples
étoient braves, & sur-tout très-rusés pour
tendre des pièges à leurs ennemis. Au retour
de l'expédition,

„ si c'étoient des Germains qu'ils avoient
 „ combattus , ils égorgeoient ordinairement
 „ les prisonniers ; il paroît cependant que
 „ du tems de l'Ordre Teutonique , ils préfé-
 „ roient de les garder pour l'esclavage , &
 „ qu'ils se contentoient d'immoler le chef à
 „ leurs faux dieux , ou un d'entre les princi-
 „ paux prisonniers qu'ils tiroient au fort...
 „ Quand un homme étoit absolument hors
 „ d'état de gagner sa vie , ils le tuoient : ils
 „ exerçoient la même barbarie envers leurs
 „ domestiques aveugles , impotens , ou estro-
 „ piés ; leurs parens même n'en étoient pas
 „ exempts ; ces infortunées victimes étoient
 „ pendues à des arbres ou immolées à leurs
 „ dieux. A la naissance de leurs enfans ils
 „ avoient le choix de les nourrir ou de les
 „ étouffer ; & ne manquoient pas de prendre
 „ ce dernier parti quand ils en avoient trop ,
 „ ou qu'ils étoient mal conformés. Rare-
 „ ment la mort étoit naturelle dans cet af-
 „ freux païs ; lorsqu'on jugeoit qu'un malade
 „ ne devoit pas guérir on l'étouffoit , & les
 „ plus grands seigneurs n'étoient pas à l'abri
 „ de ce traitement ; c'étoit un prêtre qui
 „ jugeoit du moment de faire cette exécú-
 „ tion. En général ils craignoient si peu la
 „ mort que souvent ils se la donnoient quand
 „ il leur arrivoit quelque grand déplaisir. „ (a)

(a) Ce dernier trait est véritablement philo-
 sophique. L'auteur dit dans un autre endroit
 en parlant de la défaite du Grand-Duc de Li-
 thuanie.

Tels étoient les hommes que les Teuto-
niques avoient à combattre. Conrard , duc de
Mazovie & de Cujavie , dont les Etats con-
finoient avec ceux des Pruffiens , ne cefloit
d'implorer le fecours des Chevaliers contre ces
Barbares qui commettoient fur les Chrétiens
des cruautés inouïes dont on ne peut lire les
détails fans frémir. Il ne manque donc aucun
titre de justice à la guerre que les cheva-
liers leur firent , & aucune raifon ne peut
empêcher les efprits droits & fur-tout les ames
chrétiennes d'applaudir au succès de leur va-
leur. Dans toutes les occasions l'auteur fait
voir l'équité & la néceffité de leurs expédi-
tions guerrières , les droits divers qu'ils ac-
quirent fur les païs qu'ils ont longtems pof-
fédés , le bon usage qu'ils firent de leurs con-
quêtes ou de leurs acquisitions , pour l'in-
struction & le bien-être des peuples fomis
à leur puiffance. L'origine , la constitution
& le gouvernement intérieur de l'Ordre ,
fes différentes révolutions ; la fucceffion
de fes chefs , le tableau particulier de
leurs actions & de leurs vertus &c , tout cela
eft déduit avec autant d'ordre que d'intérêt.

Ce qui eft particulièrement eftimable dans

thuanie: « La plûpart fe pendirent. . . Les
» anciens Pruffiens fe pendoient , quand il
» leur arrivoit quelque grand chagrin , &
» les Lithuaniens qui fuivoient la même reli-
» gion , avoient beaucoup de reffemblance
» avec eux ». Il oublie de remarquer que
c'eft la grande reffource des Sages modernes.

cette *Histoire*, est l'attention avec laquelle on y suit la marche de la Providence dans la punition du crime, & la récompense de la vertu; marche lente, souvent obscure & secrète, presque toujours effacée aux yeux des profanes; mais qui n'en est ni moins certaine ni moins réglée, & qui se manifeste souvent par des éclats dignes de la souveraine justice. Un autre caractère de cet ouvrage est le discernement & la modération, avec lesquels l'auteur parle des événemens ou des personnes qui font l'objet bannal des impostures & des fureurs de cette tourbe d'écrivailleurs qui barbouillent l'histoire au profit d'une secte ennemie de toute espèce de vérité. Souvent il prévient & dissipe les ténèbres dont tel objet seroit enveloppé, s'il tomboit sous la censure inique de nos réformateurs, & le met dans un jour que la tortueuse philosophie essaieroit en vain d'obscurcir. Mais si d'un côté il s'éleve contre les ennemis de l'Eglise & du culte chrétien, de l'autre il répare les torts qu'un zèle excessif peut avoir fait à la mémoire des hommes célèbres, qui à la vérité ont produit des souvenirs amers, mais qui sont peut-être un peu défigurés par des couleurs trop noires employées à leurs portraits. En montrant les vices à regret, il montre avec plaisir les bonnes qualités qui semblent en adoucir les traits; & les vertus ne lui ferment pas les yeux sur leur malheureuse association aux vices. C'est ainsi qu'il fait d'abord de Frédéric II un portrait avantageux, il loue son

1. Janvier 1785.

13

activité, son courage, ses connoissances, puis il ajoute. “ Avec ces bonnes qualités, Frédéric eut de grands défauts; l’amour déordonné des femmes, & l’esprit de vengeance : on l’accuse aussi d’avoir eu peu de religion; cela peut être, si ses ennemis n’ont pas confondu le culte avec ses ministres : en tout cas il changea de sentiment avant sa mort ; car par son testament, il ordonna à son fils de réparer tous les torts qu’il avoit faits à l’Eglise, & légua cent mille onces d’or pour le secours de la Terre-sainte : les conseils qu’il donna à ce même fils avant de mourir, pourroient être avoués par le Prince le plus religieux. ”

Il seroit difficile de faire une réflexion plus vraie, plus équitable & plus digne d’un vrai philosophe, que celle de l’auteur, en comparant les anciennes guerres avec les nôtres. “ Il ne faut pas se persuader que les guerriers des treizieme, quatorzieme & quinzieme siècles, furent dépourvus de tout sentiment d’humanité, tout comme il ne faut pas croire qu’on est beaucoup plus humain à présent, qu’on ne l’étoit le siècle dernier, quoiqu’on ne cesse de faire retentir nos oreilles des grands mots d’humanité & de bienfaisance : ainsi il faut chercher une autre cause de la manière cruelle, dont on faisoit anciennement la guerre, & on la trouvera sans peine dans la composition des armées : point de troupes réglées, peu de soldats soudoyés, & par conséquent point de discipline ni de

subordination. Vouloit-on faire une entre-
prise ? les gentilshommes , occupés à ré-
parer les dommages que leurs biens ve-
noient d'essuier de la part des ennemis ;
étoient arrachés malgré eux du sein de
leur famille , & obligés de monter à che-
val ; c'étoit la cavalerie ; les malheureux
païsans dont les cabanes fumoient encore , &
qui cultivoient à la sueur de leur front ,
des champs où ils n'avoient qu'une foible
espérance de moissonner , étoient contraints
d'abandonner leurs charrues , & formoient
l'infanterie. Le cœur encore aigri de leurs
malheurs passés , ces soldats se jettoient
dans le país ennemi ; avec le desir de
réparer par le pillage ; les pertes qu'ils
avoient essuïées , ou tout au moins de les
venger en faisant plus de mal aux enne-
mis qu'ils n'en avoient souffert de leur
part : de-là les incendies , les massacres ,
les pillages , & les excès de toute espee ;
dont les chefs ne pouvoient être respon-
sables que quand ils les avoient ordonnés ,
parce qu'il étoit impossible de les empêcher.
Telle fut la maniere dont les Teutoniques
& les Polonois se firent la guerre , de
même que les nations qui les avoisinoient :
ainsi quand nous disons que Werner d'Or-
selen , Luther de Brunswich , & tant d'au-
tres , furent de bons Princes , doux & hu-
mains , nous ne parlons que de leurs qua-
lités personnelles , sans prétendre qu'ils
firent la guerre avec moins d'inhumanité
que leurs voisins ; ce qui ne dépendoit pas

„ d'eux, vu la maniere dont leurs armées
 „ étoient composées, & l'on pourroit même
 „ dire, sans rien ôter à leur mérite, que
 „ cette bonté étoit relative au siècle où ils
 „ vivoient, de même qu'aux mœurs, aux
 „ usages & aux préjugés de ce tems-là. „

En secouant le flambeau de l'histoire pour en épurer la lumière & la répandre sur les grands événemens, l'auteur ne néglige pas les objets de critique qui par leur nature semblent être d'une considération moins grave, mais qui tiennent, par des rapports plus ou moins marqués, aux grands tableaux des annales humaines, & dont la discussion n'est d'ailleurs jamais indigne des recherches d'un savant. Voici, par exemple, un passage remarquable sur la peinture. “ On attribue un-
 „ niment l'invention de la peinture à l'huile
 „ à Jean van Eyk, connu sous le nom de
 „ Jean de Bruges, parce qu'il étoit de cette
 „ ville (a) : ce peintre vivoit au commence-
 „ ment du quinzieme siècle, & présenta le
 „ premier tableau, peint de cette façon, à
 „ Alphonse I, Roi de Naples. Antonello
 „ de Messina, aiant appris le secret de Jean
 „ de Bruges, le communiqua aux Italiens ;
 „ mais ce secret merveilleux, à qui nous
 „ sommes redevables de la conservation de
 „ tant de chef-d'œuvres, étoit connu depuis

(a) Jean van Eyck étoit de Mascik, dans la principauté de Liege ; mais il a vécu & travaillé longtems à Bruges.

„ longtems des Allemands; car on a trouvé,
 „ il y a quelques années, plusieurs tableaux
 „ peints à l'huile sur bois, dans un monas-
 „ tere en Bohême: ils font partie de la su-
 „ perbe collection de tableaux que Sa Majesté
 „ Impériale a assemblés au palais du Belve-
 „ dere à Vienne, & l'on en distingue un par-
 „ ticulierement, qui porte cette inscription:
 „ Gemalt in Del von Thomas von Mutina
 „ oder von Muttersdorff in Boehmen 1297;
 „ c'est-à-dire: peint à l'huile par Thomas
 „ de Mutina, ou de Muttersdorff en Bohê-
 „ me en 1297 „ (a). — L'invention de
 la poudre & des armes à feu a fixé égale-
 ment les regards de l'auteur; il rapporte à
 cette occasion quelques anecdotes peu connues
 &

(a) Comme ces inscriptions sont souvent très-potérieures à l'existence des objets, sur lesquels elles se trouvent placées, l'on ne peut en aucune sorte regarder celle-ci comme un argument décisif contre l'attribution de cette découverte, faite à Jean van Eyk. — Il paroît bien inconcevable que les Bohémiens connoissant la peinture à l'huile, & consacrant l'importance de cette invention par des inscriptions en aient si bien gardé le secret, qu'on n'en trouve chez aucune nation du monde d'autre vestige jusqu'à van Eik, que le tableau en question. — Nous avons montré ailleurs que ceux qui avoient cru trouver la peinture à l'huile chez Théophile le prêtre, n'avoient pas entendu le passage de cet écrivain *. Si dans le Journal du 1 Décembre 1784, p. 499, on place aussi des peintures à l'huile au-delà du 15^e. siècle, c'est une des fautes pour lesquelles cette feuille a été réimprimée & ajoutée au *numéro* suivant.

* 1 Janv.
 1776. p. 20.

& qui méritent de l'être ; après avoir parlé
 de Gedimin, Grand-Duc de Lithuanie, tué
 en 1328, il ajoute dans une note. “ Guagnin
 „ dit qu’il fut tué au siège de Fridbourg d’un
 „ trait enflammé, *sagittâ igneâ*, par un
 „ Chevalier Teutonique. Dlugofs, *lib. 9. ann.*
 „ 1307. *p. 923.* dit que le Duc de Baviere
 „ avoit laissé des bombardes aux Teutons,
 „ & qu’un chevalier de l’Ordre qui s’en ser-
 „ voit avec beaucoup d’adresse, fut pour cette
 „ raison nommé le maître des archers ; à quoi
 „ il ajoute que ce chevalier tua Gedimin
 „ d’un coup de flèche enflammée, *sagittâ*
 „ *igneâ*, qu’il lui tira dans le dos. Stanislas
 „ Sarnicius rapporte dans ses Annales de Po-
 „ logne & de Lithuanie, *lib. 6 cap. 26.*
 „ qu’un Chevalier Teutonique tua Gedimin
 „ au siège de Vielon d’un coup d’arme à
 „ feu, *globo bombardæ* ; enfin Kojalowicz,
 „ pour ne pas laisser de doute, fait la des-
 „ cription des armes à feu ; à quoi il ajoute
 „ que le Grand-Duc fut tué *hoc teli genere* ;
 „ ce qui prouvé que les deux premiers écri-
 „ vains cités, entendoient parler d’une balle
 „ ou d’un boulet par l’expression de *sagittâ*
 „ *igneâ* qu’ils auront probablement trouvé
 „ dans des manuscrits d’auteurs plus anciens,
 „ qui n’avoient sçu expliquer autrement l’es-
 „ fet d’une arme qu’ils n’avoient peut-être
 „ jamais vue. Ces différens passages sont d’au-
 „ tant plus remarquables, que la plupart des
 „ auteurs croient que la poudre fut inventée
 „ par Berthold Schwartz vers l’an 1330, &
 „ même plus tard. Le Pere Barre, dans son
 I. Part.

„ Histoire d'Allemagne, tom. 6. p. 867, la
 „ croit plus ancienne, puisqu'on voit, dit-il,
 „ dans l'arsenal d'Amberg, au Haut-Palatinat,
 „ un canon de l'an 1303. Cette cir-
 „ constance ajoutée à celle que nous avons
 „ rapportée plus haut, sembleroit prouver
 „ que la poudre fut connue avant Berthold
 „ Schwartz, & que les Bava-rois furent les
 „ premiers à se servir des armes à feu, &
 „ longtems avant les autres nations (a). Nous
 „ voyons que les Anglois se servirent de ca-
 „ nons pour la première fois, à la bataille
 „ de Creci en 1346. Les François cependant
 „ connoissoient déjà l'artillerie, ainsi que les
 „ Anglois, car Villaret prouve par un ancien
 „ registre de la chambre des comptes, qu'en
 „ 1338, il y avoit du canon devant Puy-
 „ Guillaume, bourg de France dans le Bour-
 „ bonnois; mais je n'en vois aucun vestige
 „ plus ancien dans l'histoire de cette monar-
 „ chie.

(a) Il paroît que ceux qui depuis l'inven-
 tion de la poudre, se sont servi du mot de
bombarda, en parlant des tems antérieurs, ne
 sont pas d'une grande autorité, pour reculer
 l'époque de cette découverte. Ils emploïent
 le mot alors reçu; comme un latiniste scru-
 puleux mettra encore *telum*, *catapulta* pour
 désigner un *boulet* & un *canon*. — *Sagitta*
ignea ne prouve pas davantage pour ceux qui
 ont lu dans le Pseaume 7: *Sagittas suas ar-*
dentibus effecit. Et quant au superficiel, cré-
 dule & verbiageux P. Barre, il lui reste à
 prouver la date de son canon par l'exhibition
 de la pièce, ou par un procès verbal bien
 authentique de ses titres d'ancienneté.

„ chie. Dlugofs parle des bombardes dès le
 „ treizieme siècle, mais cela ne paroît méri-
 „ ter aucune attention. „

A la page 65 du 1 volume l'auteur rapporte l'exemple d'un duc de Suabe qui aima mieux mourir que de rétablir sa santé *par l'usage des femmes*. Le judicieux historien remarque très-bien “ qu'on auroit tort de se prévaloir de ce re-
 „ mede vrai ou faux, que dans *des cas rares*
 „ ON A CRU pouvoir conseiller aux malades ;
 „ & que ce genre de médecine a coûté au con-
 „ traire la vie à *des milliers de personnes* „.
 Cependant il reste là une obscurité que depuis longtems j'eusse voulu voir éclaircie. Car la vertu, & sur-tout le sacrifice qu'un Chrétien fait de sa vie, est une chose si respectable, qu'on lui doit bien une décision exacte. Des esprits superficiels ont tranché cette difficulté sans effort. “ Ce conte, dit
 „ Voltaire, tant de fois répété, & rapporté
 „ de tant de princes, est démenti par la mé-
 „ decine & par la raison „. A la bonne heure. Je n'examine pas ce que *la médecine* dit ici ; je fais que les célibataires vivent en général plus sains, plus forts & plus vieux (a), & que tout ce que l'on débite pour affoiblir cette grande preuve expérimentale, n'est effectivement qu'un conte. Mais le cas supposé, comme on a sans doute pu

(a) *Catéch. phil.* p. 627. — Art. HASECH & LEONICENUS, dans le *nouv. Dict. hist.*

le faire dans les siècles de la médecine arabe, est-il permis à une personne qui n'a aucun engagement contraire, de sacrifier sa vie à la continence? Le précepte naturel & divin de conserver sa vie par tous les moyens licites, n'est-il pas général & indépendant des dispositions particulières que la piété & l'amour de la continence peuvent inspirer à des âmes pures? Voilà ce que peut-être l'on n'a pas assez examiné. Préférer la mort au péché, c'est un devoir pour le Chrétien. Si ç'a été le cas de St. Casimir (comme ç'a été sans doute celui de Louis VIII marié à la Reine Blanche, & celui d'un Grand-Maître Teutonique lié par des vœux solennels); n'expliquons, ne modifions pas nos éloges, ils ne peuvent être trop étendus ni trop énergiques. Mais si on proposoit à ces malades une alliance légitime, pouvoient-ils la refuser? Sans doute que non. Et delà il faut conclure que ce n'est pas une telle alliance qu'on leur proposoit... Mais, dira-t-on, il est toujours permis, & de plus toujours honorable & méritoire, de mourir pour la vertu. Oui, pour une vertu qu'on ne peut abandonner sans tomber dans le vice contraire; mais point également pour une vertu qu'on peut changer contre une autre vertu, ou contre un état honnête & autorisé par les loix naturelle, divine & humaine... En attendant qu'on me donne de plus grandes lumières là-dessus, je me tiens à l'idée qu'on a toujours eue de ces chastes & pieux personnages; je me joins à ceux qui admirent une

1. Janvier 1785.

21

sageſſe qui a mis plus de confiance dans la vertu, dans la privation des jouiſſances ſenſuelles, que dans les ſpécuations toujours incertaines, ſouvent fauſſes & illuſoires de la médecine.

Quelle que ſoit la déciſion que ces remarques pourroient faire naître, elle ne peut être contraire à la ſimple relation du fait, moins encore déroger au mérite d'une hiſtoire qui réunit la ſageſſe des principes à la fidélité de la narration. Le troiſieme tome, qui ſera ſuivi de trois autres, finit à la mort du Grand-Maître Winrich de Kniprode en 1382.

— L'édition eſt belle & ſoignée *, ornée d'une carte géographique de la Pruſſe & de la Poméranie, & d'une autre, représentant tous les Etats poſſédés par l'Ordre Teutonique dans le tems de ſa plus grande ſplendeur. L'ouvrage eſt dédié à S. A. R. l'Archiduc Maximilien, Electeur de Cologne, Grand-Maître de l'Ordre Teutonique.

* Il y a quelques légères fautes, mais conſtamment répétées, qui pourroient fort bien tenir à l'orthographe de l'imprimeur ou du correcteur des feuilles. Comme *veuilens* pour *veulent* dans l'indicatif.





Quid conferant linguæ orientales in systemate Catholicorum ad exegefin Scripturæ sacræ &c. *Dissertation sur l'usage que les Catholiques peuvent faire des langues orientales dans l'explication de l'Écriture sainte, Par Mr. Daniel Ries, docteur en théologie, professeur de l'Écriture sainte &c. A Maïence 1784.*

PÉrit traité plein d'érudition, d'une théologie exacte, d'une critique saine & modérée. L'auteur démontre l'utilité des langues orientales dans l'étude des saintes Lettres, & observe avec raison que la préférence que le Concile de Trente a donnée, par les raisons les plus graves, à la *Vulgate* sur toutes les autres versions latines, n'ôte pas aux Savans la liberté d'en conférer le texte avec la version des Septante, le texte hébreu, syriaque, arabe &c, & de proposer les corrections qui seroient le résultat d'une combinaison éclairée. Mais en même tems qu'il expose avec clarté & force l'utilité de ce travail, il fait voir avec une énergie égale l'abus qui peut naître de ce genre de réforme, quand elle est portée au-delà des bornes, que la raison, les règles de l'Eglise catholique, les Canons des Conciles, le respect dû à ces grandes annales de la religion, lui ont invariablement prescrites. Car on ne peut se dissimuler que dans ces derniers tems,

1. Janvier 1785.

23

On a porté, sur-tout parmi les Protestans, à d'étranges excès la liberté d'interpréter les Livres saints. Sous prétexte de remonter à la source, de consulter & d'approfondir le texte original (qui n'existe plus), de découvrir des sens nouveaux & cachés par l'analyse des racines hébraïques, de contrôler les expressions de la *Vulgate* par les variantes de de toutes les versions du monde, &c, on a presque fait de ce vieux dépôt de la révélation, un petit roman moderne, dépouillé de tous les traits de l'inspiration & de la sanction divine. L'on en voit ici des exemples frappans dans les systêmes d'un M^r. Semler, dont nous avons déjà fait observer les écarts *, & d'un M^r. Steinbart, qui, si on les laisse faire, auront bientôt transformé la Bible en un code de politique ou de morale humaine, plus digne de Confucius que d'un Dieu Législateur.

15 Octob.
1784. p.257.

* 1 Nov.
1783. p.354.

Pour éviter un aussi mauvais usage de l'étude des langues, l'auteur donne des règles très-sages; d'abord il avertit en général que toute interprétation qui tend à diminuer l'éclat des vrais miracles, ou à déroger à la lumière divine des prophéties, doit être rejetée sans ménagement. *Unum declinare scopulum oportet, ne, dum exegetis ad humanæ rationis captum aut naturæ leges, sese accomodat, veris miraculis & vaticiniis sua vis & energia, qualem omnis agnovit anterior ætas, infringatur.*

Ce que l'auteur dit des égards dus à la *Vulgate*, est également raisonnable. Le témoignage

moignage d'un écrivain protestant qu'il cite à cette occasion, devient un excellent avis pour des Catholiques que l'amour de la nouveauté, ou la vaine parade d'une érudition grammaticale, rend si lestes quand il s'agit de critiquer cette antique & respectable version.

Si de corrigendo interprete vulgato agatur, nihil temerè statuendum. Verissimè scripsit Paulus Fagius, etsi A catholicus, Vulgatæ tamen vindex acerrimus: " Non attendunt (adversarii) quid vel quem secutus sit vulgatus auctor. Cùm enim a veritate hebraicà dissentire videtur, vel Septuaginta, vel Paraphrasten chaldæum, vel aliquem ex Rabbiniis secutum fuisse, ferè semper deprehendo. Non est ergo temerè nata vulgata editio; ut quidam scioli stultè & imprudenter clamitant. " (a)

La règle suivante maintient le sens de la *Vulgate* lorsqu'elle s'accorde avec le texte hébreu, quand même celui-ci seroit susceptible d'une explication différente. *Si Vulgatæ sensum etiam hebræi textûs verba exprimant, quamvis hæc ipsa aliter queant exponi: prior ille, meo iudicio, retinendus est; ac præcipuè si septuagintaviralis versio consentiat.* Si cette règle est bien observée, comme elle doit l'être, une multitude de nouvelles explications seront regardées comme non avenues.

En proposant quelques exemples de réforme

(a) Réflexions diverses sur la *Vulgate*, 15 Mai 1782, p. 113. Son énergie & son onction supérieures à celles des versions les plus vantées des docteurs modernes, 15 Déc. 1780, p. 570.

dans les expressions de la *Vulgate*, l'auteur en fait une que je ne saurois approuver. Après ces paroles de la Genèse Ch. iv. *Nonne si bene egeris, recipies; si autem malè, statim in foribus peccatum aderit*, on lit immédiatement : *Sed sub te erit appetitus tuus, & tu dominaberis illius*. Il voudroit qu'on entendit ces dernières paroles de la supériorité de Caïn sur Abel, & qu'on lût : *Quiesce! tibi autem erit obedientia illius (Abelis), & tu dominaberis illius*. Comme si le Seigneur avoit voulu appaiser l'assassin en l'assurant que son frère ne le supplanteroit pas. Explication violente & contournée, qui change un sens naturel, une vérité précieuse, un sentiment profond, contre une assertion de nul intérêt & de plus, très-incertaine; car rien ne nous apprend que la postérité d'Abel, s'il eût vécu, n'eût point été bénie préférablement à celle de Caïn : les versets 4 & 5 paroissent affirmer le contraire. Telles est la destinée de la prudence humaine ! En donnant aux autres des avis raisonnables & salutaires, on tombe soi-même dans les fautes contre lesquelles on s'efforçoit de les précautionner.

☞ En même tems qu'on m'a envoyé cette dissertation, j'ai reçu une lettre amicale quoiqu'un peu plaintive du R. P. T. de S. A. Je l'aurois fait imprimer si l'auteur avoit paru le désirer, & suis prêt à le faire encore. Je respecte la sensibilité des gens à bonnes intentions, & suis toujours bien sincèrement mortifié quand j'ai été dans le cas de l'irriter de quelque manière que ce soit. La situation d'un critique chrétien est quelque fois

étrange. Placé entre *la charité du prochain*, & celle des choses qu'il considère comme *la sanction de toute charité*, il ne peut prendre de parti sans se faire une violence douloureuse. S'il se décide pour celle-ci, c'est toujours avec un desir vif de voir naître les occasions où ces deux *charités* soient d'accord, & dans une disposition bien sincère de les exercer de son mieux. — Cette lettre étoit accompagnée d'une thèse latine, soutenue en 1783, *De necessitate linguarum orientalium*, pleine de bonnes observations sur plusieurs passages importants de la Bible, avec la réfutation des mauvaises objections ou plutôt les *quolibets* de Voltaire, dans des matières où cet homme inquiet & tracassier étoit parfaitement ignorant. Tout ce que le R. P. T. de S. A. écrira dans le même goût, dans les mêmes vues d'une critique sobre & modeste, dans la langue exclusivement propre à ces sortes de discussions, dans une distance raisonnable de toute innovation alarmante, aura toujours l'approbation des Sages. (a)

(a) Tout cependant ne m'y a pas paru absolument exact. L'auteur, par exemple, croit que si l'on chante si souvent les Pseaumes, *sine mente, sine affectione, sine spiritu*, si on les hait même *tanquam onus quotidianum*, c'est parce qu'on ne sait pas l'hébreu. Un grand nombre de Pseaumes sont d'une intelligence aisée; les autres le sont au moins en partie & dans la plupart des versets. Le plus obscur de tous *, présente le début le plus clair comme

* *Exurgat Deus, & dissipentur inimici ejus*
 &c. Psal. 67.



Réflexions & objections sur l'ouvrage intitulé : Caius Igula ou l'Empereur Caius César Caligula. A Luxembourg, de l'imprimerie de la veuve Kleber. 1784. 20 p. in-4^o.

Nous avons eu occasion de discuter en détail le système de Herold & de M^r. L. qui envisagent le célèbre monument d'Igel comme consacré à la naissance de Caligula (a). L'auteur de ces *Réflexions* s'élève avec nous contre ce système, mais lui accorde peut-être trop, en avouant que le nom de Caligula pourroit venir d'Igel, ce que nous avons prouvé être impossible (b), en préférant le témoignage de Pline touchant le lieu de la naissance de cet Empereur, à celui de Suetone (c) &c.

En rejetant l'opinion de Herold, M^r. le

le plus magnifique, & du sein de son obscurité il sort ça & là des traits de lumière bien propres à fixer l'attention & à produire le sentiment. Nous en avons d'ailleurs des paraphrases littérales pleines d'ondction & d'énergie *. Ceux qui les récitent ou les chantent sans attention, sans piété & sans goût, qui les prennent même en aversion comme un joug odieux, ne feroient pas mieux avec tout l'hébreu du monde.

(a) Voyez le Journal de Décembre 1770, p. 407, & l'art. SECONDINUS dans le *Dict. hist.*

(b) Il est évident que dans ce cas le nom de ce Prince eût été *Caius Caius Igula*, puisqu'il s'appelloit *Caius Caligula*.

(c) Là où il s'agit d'un fait, quand de deux auteurs

* 15 Déc.
1780. p. 569.

C. de R. en adopte une autre qui n'est pas plus solide; il croit voir dans le monument d'Igel l'installation de Constance Chlore à l'Empire. Mais cette explication tout-à-fait arbitraire non-seulement s'évanouit faute de preuve, mais elle est directement en opposition avec l'épigraphe du monument; épigraphe qui quand même elle auroit souffert toutes les altérations que suppose l'auteur de *Caius Igula*, auroit encore dans ses restes plus qu'il n'en faut pour anéantir l'hypothèse constantienne. Tout ce que M^r. le C. disserte sur les coutumes romaines, sur le style des inscriptions, ne peut être admis qu'autant que les tems & la nature des lieux s'accordent avec ses observations; & dans les suppositions les plus favorables à l'auteur, ce sera le cas d'un homme qui sur la frontière de l'Espagne ou de la Savoie, prétendra trouver les usages, le ton, le style &c. de la cour de Louis XIV ou de sa bonne ville de Paris,

Tels sont les droits imprescriptibles de la vérité. Dès qu'on l'abandonne, on multiplie les spéculations de tous les genres, on s'épuise

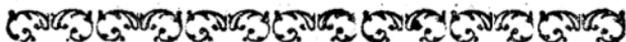
auteurs, l'un examine & réjette l'affertion de l'autre, il est naturel de croire qu'il en est mieux instruit. Suetone d'ailleurs étoit historien de profession; la critique & les recherches étoient de son ressort & de son devoir, bien plutôt que d'un simple auteur de *Lettres*, genre d'écrit où pour l'ordinaire l'on n'approfondit & ne garantit rien.

1. Janvier 1785.

29

en conjectures, on court après des possibilités, des vraisemblances plus ou moins plausibles; mais on ne peut remplacer dans tous ses rapports & ses conséquences, ce qui est essentiellement un & ce qui ne sauroit être que ce qu'il est en effet.

A la fin de cette dissertation, l'auteur conseille de *protéger contre les injures du tems, par une couverture quelconque, un monument trop précieux pour ne pas chercher à prolonger son existence.* Il est à souhaiter pour l'honneur des sciences & le respect dû aux choses antiques, que cet avis ne soit point négligé.



La première instruction rendue facile & agréable aux enfans, où l'art de lire & d'orthographier promptement par le mécanisme du bureau typographique, formé de diverses combinaisons qui rendent tous les sens naturels de la langue. A Paris, chez Royez. 1784. Vol. in-12.

Ln'y a pas de preuve plus démonstrativement contraire à ce bureau typographique, que le mépris où il est resté dans un siècle où toutes les spéculations de ce genre sont accueillies comme des merveilles inimitables. Il faut que l'inutilité & le ridicule de celle ci ait été d'un faillant à blesser les yeux; sans quoi elle n'eût pas manqué de faire une fortune brillante. (Voyez le Journ. du 16. Août

1781, p. 574; du 15 Avril 1784, p. 577; & l'art. *Louis du MAS* dans le nouv. *Dict. hist.*). Si on demande pourquoi on fait cette nouvelle tentative en 1784, je réponds, ou que ce n'est qu'un nouveau titre mis à quelque ancienne brochure oubliée dès sa naissance (artifice journalier des auteurs & imprimeurs), ou qu'on fonde quelque nouvelle confiance sur la crédulité du siècle qu'on suppose, non sans raison, aller toujours en croissant.



Histoire de l'Eglise gallicane, depuis l'établissement de la religion jusqu'à l'an 1559.
A Nismes, & se trouve à Liege chez Demazeau. 18 vol. in-8^o. qui comprennent les 18 vol. in-4^o. Prix 45 florins de Liege, rei. en veau.

C'Est un service bien important rendu aux sciences, sur-tout à l'histoire, la théologie & la bonne critique, que la réimpression de cet excellent ouvrage devenu rare, & d'un port incommode dans un siècle de brochures. C'est en fait d'histoire ecclésiastique ce que nous avons de mieux en françois: & quoique ce ne soient que les annales d'une Eglise particulière; les vues vastes & habilement combinées des rédacteurs, & sur-tout les grands & constants rapports de l'Eglise de France avec celle de Rome & avec presque toutes les Eglises du monde, en ont fait en quelque sorte une histoire générale. L'éru-
tion

tion, le discernement, l'impartialité, la modération y marchent d'un pas égal; & l'on ne peut que souhaiter de voir enfin le tableau de l'Eglise universelle tracé sur ce modele. (a)



Lettre à l'auteur du Journal.

J' Ai lu trop tard vos Journaux du mois d'Octobre, pour que j'eusse pu vous avertir plutôt, que les belles prieres, qu'on a imprimées en Allemagne sous le nom du Pape Pie VI, n'appartiennent pas à ce Pontife, & que la traduction en est aussi faussement attribuée au R. P. Siméon Schmitz, Pénitencier à Rome. Pour vous en convaincre, je prends la liberté, de vous envoyer le passage suivant tiré d'une lettre, que ce même Pere adressa*

* 1. Oct.
1784. p. 186.
— 15 Oct.
p. 317.

(a) On me presse de toutes parts avec une si vive, j'ose dire, si irraisonnable importunité d'exécuter ce projet, que je regrette en quelque sorte de n'être qu'un. Je ne puis répondre autre chose, sinon, *non omnia possimus*: Si le zele, appuyé des moïens temporels, m'adresse un homme qui, vivant & travaillant à ses popres fraix, veuille se consacrer à la partie la plus unie & pour ainsi dire mécanique de cet ouvrage (chose qui ne laisse pas d'exiger, outre beaucoup de vigilance & d'activité, un degré distingué d'intelligence & de jugement); je m'engage à y donner une portion des jours qui sont encore marqués pour moi dans le livre de la vie terrestre.

Pannée passée à sa famille, qui demeure dans notre ville. Le voici traduit de l'allemand.

“ Il y a longtems que j'aurois dû prendre
 „ la fuite, si j'étois effectivement l'éditeur
 „ du petit livre à prieres qui sous mon nom
 „ circule en Allemagne. Depuis un an on
 „ m'écrit de tout côté à ce sujet; & enfin
 „ avant-hier je fus cité pour le même objet
 „ chez S. Em. le cardinal Pallavicini, secre-
 „ taire d'état. Ce livret a pour titre; *Les*
 „ *meilleures de toutes les prieres recomman-*
 „ *dées à tous les fideles par N. S. P. Pie*
 „ *VI; traduites de l'italien par le R. P.*
 „ *Schmitz, Pénitencier allemand* Il a été
 „ composé en Allemagne peu après l'exalta-
 „ tion du Pape actuel. Avec ce frontispice
 „ on a voulu le mettre en crédit, & s'af-
 „ surer un débit rapide & lucratif. Je ne fais
 „ à la vérité s'il contient quelque chose de
 „ suspect; mais on m'assure qu'on y trouve
 „ plusieurs nouvelles litanies, inconnues jus-
 „ qu'à ce jour. Or cela suffit pour démontrer
 „ qu'il ne tire point son origine d'ici, où
 „ il n'est permis d'imprimer que deux lita-
 „ nies, celles de Lorette, & celles de tous
 „ les Saints. „

Tel est l'extrait fidele de cette lettre. Je suis &c.

Aix-la-Chapelle le

Léon. van Berg.

18 Nov. 1784.



L'Enigme est à la fin du Journal.



NOUVELLES POLITIQUES.

TURQUIE.

CONSTANTINOPLE (le 18 Novembre.) Les négociations entamées entre le cabinet de Vienne & le divan pour la fixation des limites entre les deux empires, éprouvent chaque jour de nouveaux obstacles de la part de celui-ci : la Porte appuyée de la médiation de la France & voulant aussi pêcher dans les eaux troubles de l'Escaut, refuse de condescendre à des sacrifices ultérieurs ; & si la France ne parvient pas à plier sa protégée à des vues plus conciliatoires, il est à craindre que la guerre n'éclate entre les Autrichiens & les Turcs. En cas que cette rupture ait lieu, l'empire ottoman ne sera pas dépourvu de toute défense, comme à l'époque où il perdit la Crimée : les munitions de guerre y abondent, chaque jour il en arrive de nouvelles, au commencement de ce mois un navire chargé de canons, mortiers, boulets, bombes, poudre, plomb & autres munitions de guerre, est abordé à Constantinople, étant venu de Londres en vingt-quatre jours de trajet : ce bâtiment avec sa cargaison a été acheté quatre cent mille piastres.

Il paroît que les préjugés des Musulmans contre les Chrétiens diminuent sensiblement ;

I. Part.

C

la tolérance dont ceux-ci jouissoient en Turquie, vient d'être considérablement étendue, particulièrement à l'égard des Catholiques, qui pourront élever des églises & exercer publiquement leur culte. Les prétendus Réformés jouiront, dit-on, de la même liberté. (a)

R U S S I E.

PETERSBOURG (le 20 Novembre.)
M^r. de St. Saphorin, chevalier de l'Ordre de Danebrog, chambellan du Roi de Danemarck & son ministre à notre cour, est arrivé ici avant-hier matin. Il a d'abord donné connoissance de son arrivée au vice-chancelier comte d'Osternann; & l'on croit, que dimanche prochain il aura sa première audience de l'Impératrice. Le général Müller a fait depuis peu, par ordre de la cour, un voyage en Finlande pour y examiner les fortifications & les magasins.

Malgré les bruits de guerre dont l'Europe retentit, & la part qu'on suppose que nous y prendrons, on ne remarque jusqu'ici point de mouvemens extraordinaires dans nos troupes. Ce qu'on a dit de la marche d'une armée vers la Pologne, est destitué de fondement.

(a) Je crois qu'il y a un peu d'exagération dans tout cela, à moins que les Turcs ne soient bien changés depuis l'ordinaire dernier (p. 538), que le ton des cloches leur paroît-
soit encore & insupportable.

P O L O G N E.

VARSOVIE (le 26 Novembre.) Le Roi est parti le 18 de ce mois de Grodno, pour revenir par Bialystock en cette résidence, où, immédiatement après le retour de Sa Majesté, les affaires reprendront leur cours ordinaire. — Les membres du conseil-permanent, qui composeront le département des affaires étrangères, sont le prince Auguste Sulkow-ki, palatin de Ruffie; M^r. Oginski, palatin de Troki; M^r. Malachowski, vice chancelier de la couronne; M^r. Chrapowicki, maréchal du conseil-permanent; & M^r. Bielin-ki, Czeenik de la couronne. — Quoique la diète de Grodno ne se soit occupée principalement que des affaires domestiques du royaume, il y a été fait néanmoins quelques propositions relatives à ses intérêts à l'égard des Puissances étrangères. Dans la 33^e. séance il fut lu un projet pour entamer, sous la médiation des cours de Pétersbourg & de Berlin, avec celle de Vienne une négociation, afin de faire exempter les sujets de la Pologne, qui possèdent des terres dans le cordon autrichien, de l'obligation d'y faire un séjour de six mois par an: ce projet fut unanimement agréé par la chambre des nonces, ainsi que par le sénat. Ensuite l'on communiqua dans la même séance un projet concernant le commerce du Levant: il tendoit à ce qu'il fût pris par le conseil-permanent des mesures, afin d'établir, par l'entremise de la Ruffie, un commerce

avec cette partie du monde, & de fixer un tarif proportionné pour le transport des productions; favoir, d'un pour-cent sur les marchandises qui fortiront de la république, & de quatre pour-cent sur les marchandises importées. Ce projet fut agréé & signé à l'unanimité. En général la diète a diminué, dans les provinces méridionales de la Pologne, les droits d'exportation à un pour-cent, & ceux d'importation à quatre pour-cent; ce qui favorisera extrêmement le commerce, non moins que la convention entre la Russie & la Courlande, qui a été ratifiée par la diète. Il paroît qu'il n'a pas été question à cette assemblée de l'affaire de Dantzic: mais le conseil-permanent a été chargé d'entrer en conférence avec les commissaires de la cour de Berlin sur les affaires de commerce, & sur le droit que paieront les bois, qui passeront par la Pologne. — Selon des avis de Dantzic, il y regne des brouilleries: le tiers Ordre, qui représente le corps de la bourgeoisie, est mécontent, dit-on, de l'accommodement conclu à Varsovie avec la cour de Berlin, sous les auspices de l'ambassadeur de Russie. C'est apparemment la raison, que cet accord n'a pas encore été ratifié.

Entre les discours qui ont été prononcés à la diète, on a distingué celui du comte Potoki, palatin de Russie. Voici la traduction de quelques fragmens de ce discours. *“ Il fut un tems où le citoyen vigilant & inquiet sur le sort de la patrie, & toujours vaillant, même dans les crises les plus fâcheuses, s'empressoit de lui offrir en tribut, non-seulement*

son bien, mais son sang & sa vie. Aussi, teinte tant de fois du sang de ses ennemis, & quelquefois même de celui de ses défenseurs, la patrie reconnoissante pour de tels sacrifices, conservoit-elle dans leur intégrité, & la liberté des citoiens, & la terre précieuse qui nourrissoit des hommes libres. Une paix honteuse plus funeste que les guerres les plus sanglantes, non-seulement a sçu disperser l'armée triomphante, que nous avoit laissée Jean Sobieski ; mais elle est encore parvenue à étouffer dans une nation vaillante son caractère distinctif, l'héroïsme. Nos armes victorieuses sont couvertes de rouille ; nos tentes sont devenues la pâture des vers ; & le chevalier polonois est lui-même étonné de se voir transformé en cultivateur ou en juriste „ M^r. le comte Potocki dit que c'est depuis lors que la république a ressenti les effets funestes de l'ambition & du droit du plus fort, exercés impunément. Ces preuves certaines de la foiblesse d'un Etat (ajoutait-il) ont pourtant été longtems les seuls objets, auxquels on n'a pas craint d'immoler le tems précieux, consacré aux délibérations publiques. Non-seulement la république étoit oubliée ; mais on s'efforçoit encore de lui persuader, que la Pologne ne devoit son existence politique qu'à l'anarchie de son gouvernement. — Après avoir développé les causes de la décadence de la Pologne, il passa à la comparaison de son état précédent avec son état actuel, & finit par relever le courage & l'espérance de la nation. Pourquoi

devrions-nous en effet douter encore du sort de la patrie, quand nous formons toujours un corps de nation, où il y a des citoyens & des bras robustes? Et si nous commençons à nous ressentir du manque de l'or, songeons, que ce métal ne fut jamais le soutien des peuples libres, & que sa privation peut nous rendre d'autant plus heureux, que nous ne manquerons jamais de celui dont on fait les armes & les focs.

Le prince-primat est attendu aujourd'hui dans cette capitale. M^r. Saluzzo, nonce du St. Siège, désigné pour remplacer M^r. Archetti, est arrivé, & M^r. Archetti est parti pour Rome.

E S P A G N E.

MADRID (le 25 Novembre.) Presqu'au même moment que l'Infant Don Philippe fut attaqué de la maladie, qui nous l'a enlevé, l'on commença à remarquer, que son frere aîné, l'Infant Don Carlos, diminuoit visiblement, & qu'il étoit attaqué du même mal. Ce mal n'ayant cédé à aucun des remèdes, qu'on jugea les plus efficaces, nous eumes le chagrin de perdre ce jeune Prince le 11 à 6 heures du matin; perte, qui a redoublé la douleur extrême, où la mort de son frere-jumeau avoit déjà plongé le Roi, son aïeul, Leurs Alt. Royales ses parens, le reste de la famille royale, & toute la nation. La cour se trouvant au palais royal de St. Laurent, le corps du Prince défunt a été transporté

porté avant-hier sans grand cortège au Panthéon, sous la direction du comte de Castellblanco, majordome.

Par une lettre du chef-d'escadre Don Joseph de Cordova, commandant des vaisseaux le Peruano & le S. Pedro de Alcantara, sortis du port de Callao de Lima le 14 Avril dernier pour revenir en Espagne, l'on a été informé, que ces navires ont essuïé dans la mer du Sud des vents contraires & extrêmement orageux, qui avoient forcé le 14 Mai le San-Pedro à se séparer de lui avec sa permission, se trouvant alors à la distance de 170 lieues à l'Ouëst de Chiloë, pour rebrouffer chemin & gagner quelque port : & l'on croit, qu'il est entré à la Conception du Chili, pour réparer quelques dommages, qui le mettoient dans l'impossibilité d'entreprendre de doubler le Cap Horn : le Peruano réussit à le franchir ; mais les avaries, qu'il avoit également souffertes, le forcerent le 15 Juillet, date de sa lettre, se trouvant alors à 87 lieues au Midi de Rio-Janeiro, de diriger sa route vers ce port, pour s'y réparer.

La récolte du vin a été cette année si abondante qu'on manquoit de tonneaux en plusieurs endroits. On ne s'étoit pas apperçu de l'abondance avant la vendange parce que les grappes étoient bien couvertes de feuilles. Les vieillards du país ne se souviennent que d'une année à-peu-près aussi abondante.

Il est question de porter des loix somptuaires pour ce roïaume. On y fera aussi de nouveaux réglemens pour les voitures publiques,

les postes & les auberges, y ayant peu de pais en Europe, où la communication d'un lieu à un autre, soit plus rare que dans cette monarchie.

MALAGA (le 15 Novembre.) Dans la nuit du 3 nous avons essuïé ici une tempête affreuse; le Septentrion, vaisseau de guerre de 70 canons, a péri à l'entrée de ce port, on n'en a pu sauver que l'équipage.

— On va construire dans ce port dix galeres pour s'en servir au siège qu'on doit entreprendre l'année prochaine contre la place d'Alger. (a)

Extrait d'une lettre de Sarragoſſe le 1 Novembre.

Le 6 du mois dernier, les difficultés que l'on croïoit invincibles étant applanies, il arriva aux environs de cette ville par le canal impérial d'Arragon, six bateaux portant jusqu'à 200 quintaux de charge, en fer, orge, eau-de-vie, charbon, planches & pierres-de-taille pour les ouvrages. Le concours de personnes de tout rang, tant de la ville que d'autres endroits, étoit si considérable qu'on ne pouvoit faire un pas, à cause de la multitude. La joie que tous éprouvoient, en voyant les avantages que leur procuroit l'eau du canal, la navigation & l'arrosement à quoi ils n'avoient pu croire, éclata de toutes parts par des acclamations, répétées jusqu'au soir, de *vive le Roi bienfaisant*. L'archevêque, les commissaires de la société économique & les membres du corps de la noblesse, tant ecclésiastique

(1) Voilà donc ces pirates avertis en bonne & due forme, une année d'avance. Ce n'est pas la faute des alliégéans, s'ils ne trouvent pas tout préparé à les bien recevoir.

fiastique que féculière, s'empreflerent à l'envi de partager la joie du peuple. On ne voïoit personne en ville, pas une boutique ouverte, quoique ce fût un jour ouvrier. On a fait couler hier l'eau du canal par les rues principales de la ville ; & déjà ce fameux réfervoir est dans un état propre à l'arrosement, comme à la navigation jusqu'à Sarragoffe, les eaux pouvant fournir abondamment & fans la moindre difficulté en tout tems, jusqu'au-delà de la prairie, nommée Lierta, qui est à deux heures de distance. Les travaux se continueront fans relâche jusqu'à ce que le canal soit entierement fini. Il doit débouquer dans l'Ebre aux environs de Sallago, & suivre sa navigation par cette riviere jusqu'au canal de Tortosa, qui est déjà praticable jusqu'au port d'Alfaques ; il sera entierement fini dans peu de tems. Ce qui manque ne présente pas de difficultés considérables, en comparaison de celles qui ont été surmontées dans cet ouvrage immortel, qui commencé en 1529 par Charles Quint, ensuite abandonné & inutilement souhaité par quelques-uns de ses successeurs, étoit réservé à la constance, & à l'amour paternel de Charles III pour ses sujets.

STE. CROIX DE TÉNÉRIFFE (*le 30 Octobre.*)
Le 23 du mois dernier, à 9 heures du soir, le feu prit en cette ville à une maison, où l'on vendoit de la résine, thérébentine, & autres matieres combustibles ; &, quoique sur le premier avis, qu'il en eût, le marquis de Branchiforte, commandant-général, accourut, accompagné des chefs de l'artillerie & du génie, de l'état-major de la place, des officiers & de beaucoup de personnes de distinction, l'incendie fit tant de progrès (la plupart des maisons étant construites en charpente), qu'on craignoit de voir toute la ville bientôt détruite entierement. Le général ordonna en conséquence d'amener la grosse artillerie & de la faire jouer pour abattre quelques maisons. Ce moïen n'eut pas tout l'effet désiré par la raison, que, la chaleur des flammes ayant réduit ces matieres à une masse, ella sauta

comme de la poudre ; & les jets , qui sortoient du milieu des flammes , semblables à un feu d'artifice , ne causoent pas moins d'effroi que d'admiration. Le *Corregidor* de la Laguna (quoiqu'il n'eût pas encore les ordres , que le général lui avoit envoyés depuis à cet effet) , accourut au bruit de l'artillerie , accompagné de plus de 500 hommes avec ce qui étoit nécessaire pour éteindre l'incendie. Malheureusement il s'étoit déjà écoulé 4 heures depuis qu'il avoit éclaté : mais ces secours ne laissent pas néanmoins d'être de grande utilité. Voyant l'extrême vitesse , avec laquelle le feu gagnoit tout ce qui étoit à portée , le général ordonna , malgré la distance qu'il y avoit du foyer de l'incendie au château principal & à la douane royale , d'en abattre l'estacade , de retirer la poudre , d'enlever tout ce qui appartenoit à la douane & à l'administration du tabac , & de mettre en sûreté tant les especes que les papiers de ce département. L'événement prouva , combien cette précaution étoit utile , puisqu'en effet les flammes se communiquerent à l'hôtel de l'administration du tabac , à une partie des bureaux de l'inspection & de la recette , & aux maisons vis-à-vis l'hôtel de la douane. Enfin , à force de peines & de travaux , on réussit à couper les flammes à peu de distance de la maison du général. L'on estime à 31 le nombre des maisons , qui ont été brûlées , & à 22 celles qu'on a abattues ou ruinées pour arrêter les flammes dans leurs cours ; & toute la perte est évaluée à plus de 500 mille piastres. Cependant , au milieu d'une aussi grande consternation , il n'a péri personne , & il n'y a eu aucun désordre ; ce qu'on doit en grande partie aux dispositions prudentes du général , qui ne s'est épargné ni fatigue ni activité , tant pour empêcher les progrès du feu , que pour remédier les jours suivans aux effets que ce malheur pouvoit produire.



S U E D E.

STOCKHOLM (le 30 Novembre.) Le 22, jour fixé ordinairement pour la tenue des Ordres du Roi, S. M. créa chevalier de l'Ordre des Séraphins le comte Charles-Axel Wachtmeister, chancelier de justice & chevalier de l'Etoile-polaire : & Sa M. nomma chevaliers de ce dernier Ordre M^r. Tandefeld, gouverneur de province ; le comte de Schwérin, chambellan de la Reine ; M^r. de Lastbohm, secrétaire de révision ; le baron Adelcrantz, conseiller de la cour de justice ; & M^r. Adlerbeth, secrétaire d'expédition : de plus parmi le clergé, le docteur Menander, archevêque d'Upsal ; les évêques docteurs Ofander, Benzelftierna, Fortelius, & le D^r. Hydreen, premier-professeur en théologie & prévôt de la cathédrale à Upsal. Sa Majesté nomma en même tems chapelains de ses Ordres les docteurs Flodin & Brander, prédicateurs de la cour. — Le comte & bourgrave Frédéric-Charles de Dohna, chevalier de l'Epée & lieutenant-général des armées du Roi, est mort ici le 20 dans la 63^e. année de son âge.

D A N N E M A R C K.

COPPENHAGUE (le 1 Décembre.) Le Prince-royal nous fournit tous les jours de nouveaux sujets d'admiration. Son Alt. R. s'interdit tous les plaisirs de son âge, & fait

ses seules délices de l'étude des sciences, sans lesquelles il n'y a point de grands Souverains. Elle cherche les talens jusques dans les boutiques & dans les forets, pour les mettre au jour & les protéger; & prodigue des présens avec cet art de donner qui est au-dessus des bienfaits, met dans ses dons la magnificence d'un Prince & la politesse d'un ami. Léopold de Lorraine disoit : *Je quitterois demain ma Souveraineté, si l'on me privoit du plaisir de faire du bien.* Le Prince-roiial a déjà dit très-souvent : *Mon bonheur ne sera jamais parfait si je n'ai pas toujours la faculté de faire du bien.*

Il est question aujourd'hui d'exécuter le projet qu'on a formé de réunir la compagnie des Indes-occidentales & celle de la Baltique; le college du commerce a déjà invité les actionnaires à délibérer sur cet objet, & l'association sera décidée à la pluralité des voix.

Extrait d'une lettre du diocèse de Holum en Islande, le 20 Septembre.

« Cette île si triste, si aride par sa situation & son climat, l'est bien plus encore depuis un an par les malheurs, qui l'accablent. Les volcans & les tremblemens de terre en ont dévoré quelques districts; & dans ceux qui sont à l'abri des bouleversemens, causés par un feu inteslin, les habitans gémissent dans la misère. L'hiver dernier a été rigoureux au-delà de toute expression & d'une longueur excessive, ayant duré jusqu'au milieu du mois de Mai. L'été par conséquent a été court; & la terre a peu produit. Ce qui nous étoit resté de bétail de l'année dernière a péri pour la plus grande partie par la mauvaise qualité de l'herbe: & il est mort beaucoup de monde

1. Janvier 1785.

45

tant par le manque d'alimens sains que par les maladies. Pour comble de revers, la pêche, notre principal moïen de subsistance, a été des plus mauvaises. Qu'on juge par ce tableau de l'indigence & de la misère, qui se sont répandues dans nos campagnes. Encore font-elles moins sensibles dans notre diocèse que dans l'intérieur de l'île : & quelques bâtimens, arrivés avec des vivres du Danemarck, ont remédié en quelque façon à la disette : ils ont apporté, en même tems à nos curés des secours, de la part d'ecclésiastiques & autres personnes charitables du roïaume, pour les distribuer parmi les plus indigens.

I T A L I E.

NAPLES (le 30 Novembre.) Le général comte de Richécourt, nouveau ministre de Sa M. l'Empereur, est arrivé ici dans la nuit du 9 au 10. Les deux frégates la Minerve & la Ste. Dorothee partiront demain pour la Sicile, où elles doivent conduire le marquis de Caraccioli, vice-roi du dit roïaume.

Les nouvelles qu'on reçoit journellement des présides d'Abruzzo, offrent un tableau alarmant des brigandages qui s'y commettent, & du nombre des scélérats qui s'y sont rendus redoutables : on en compte 300, tous bien armés, & sous la conduite d'un défer-teur des fusiliers de Montagna, qui avoit été auparavant soldat dans le régiment de Bourgogne. On ajoute qu'il enrôle continuellement de nouveaux bandits, auxquels il donne deux sequins d'engagement par homme, leur nourriture journaliere, & part aux vols. Ces

scélérats ont répandu l'effroi dans ces provinces. On apprend en ce moment, que deux de leurs chefs ont été pris par les troupes que la cour avoit envoyées contre eux.

FLORENCE (le 1 Décembre.) On vient de publier une nouvelle ordonnance relative aux tribunaux ecclésiastiques. Toutes les causes civiles, dont l'objet, quelque nom qu'on leur donne, doit être regardé comme temporel, ne seront portées désormais qu'aux tribunaux civils & criminels ordinaires. Un ecclésiastique en procès avec un laïque, ne pourra le traduire devant les cours ecclésiastiques. Les affaires bénéficiales, les différens entre les patrons & les bénéficiers, entre concurrents au même bénéfice &c, seront portés devant les juges séculiers. Il en est de même de celles des mariages. Tous les genres de délits, quelque soit l'état de celui qui l'a commis, seront portés devant les tribunaux criminels. Les tribunaux ecclésiastiques ne connoîtront que des affaires purement spirituelles, & dans les délits de cette classe, ils ne prononceront que des peines spirituelles; s'ils jugent qu'il conviendrait, dans certains cas, d'y joindre une peine plus grave, telle que l'exil, la rélegation dans un couvent pour plus d'un mois, ou la prison, ils en instruiront le gouvernement, qui donnera les ordres qu'il jugera nécessaires; quant aux actes de ces tribunaux, & dont les prix ne sont point fixés dans les tarifs des tribunaux séculiers, on observera le tarif d'Innocent XI, du 1^{er}. Octobre 1678.

A N G L E T E R R E.

LONDRES (le 12 Décembre.) Le 1 de ce mois mylord Camden a baissé la main du Roi, pour avoir été nommé président du conseil, à la place du comte Gower, actuellement garde du sceau-privé. En même tems les comtes Temple & Shelburne firent leurs remerciemens à Sa Majesté, pour avoir été créés, le premier marquis de Buckingham, au comté de Buckingham, & le second marquis de Lansdown, au comté de Somersset. Depuis la mort du marquis de Rockingham, le seul qui portoit ce titre de son propre chef, comme pair de la Grande-Bretagne, il n'y avoit aucune pairie avec le nom de marquis dans le royaume, les autres, qui en sont décorés, ne le portant que comme fils aînés de ducs, du chef de leur pere.

M^r. Orde, secretaire de la vice-roiauté d'Irlande, arriva ici mardi dernier de Dublin: il se rendit d'abord chez M^r. Pitt, premier ministre, avec lequel il eut une conférence: l'objet de sa venue est d'affister à celles, qui se tiendront entre les membres du cabinet britannique & les députés de l'administration irlandaise sur les réglemens de commerce & de finance à faire relativement à l'Irlande; réglemens, qui seront combinés de façon à établir l'égalité entre les deux royaumes, & soumis à cet effet à la considération de l'un & de l'autre parlement. M^r. Orde restera

ici dans ce dessein jusqu'après les fêtes de Noël.

Le Roi a fait publier une ordonnance par laquelle le parlement de ce royaume est prorogé au 25 Janvier prochain, jour auquel la rentrée de cette chambre est fixée. Sa M. a accordé au prince Frédéric son fils, évêque d'Osnabrug, & à ses descendans mâles légitimes la dignité de duc du royaume de la Grande-Bretagne & d'Irlande sous les noms & titres de duc d'York & d'Albanie & de comte d'Ulster.

On continue ici d'espérer que l'entremise des Puissances médiatrices produira un accommodement à l'amiable entre Sa M. Impériale & la république de Hollande. — On dit qu'il s'agira d'un nouvel emprunt de trois millions sterl. pour le service de l'année prochaine, afin d'acquiter le restant des dépenses faites à la suite de la dernière guerre; & qu'il fera aussi question de procurer de nouveaux fonds pour liquider le restant des dettes de la marine, des vivres, &c. Les affaires de l'Irlande sont presque toujours sur le même pied. M^r. Orde qui vient de passer ici de Dublin, a eu sur ce sujet plusieurs entretiens avec M^r. Pitt & avec plusieurs directeurs de la compagnie des Indes, qui ont enfin réglé avec ce ministre tous les arrangements qui regardoient les affaires de l'Inde.

Deux malles arrivées de France ont apporté à la cour des dépêches qu'elle attendoit du duc de Dorset, notre ambassadeur à Paris. On attend au premier jour M^r. le comte d'Adhemar,

d'Adhemar, ambassadeur de France auprès du Roi. Le chevalier Harris est enfin parti d'ici pour la Haye, en qualité d'envoïé-extraordinaire de Sa M. auprès des Etats-généraux.

Le 30 du mois dernier, à 2 heures après midi, le sieur Blanchard, embarqué dans sa Montgolfiere avec le docteur Jefferies Américain, s'est élevé du parc de St. James, prétendant franchir le détroit de Calais; mais il fut forcé de descendre à Bromley, qui est à 17 milles de Londres. — Suivant une lettre d'Yarmouth il paroît qu'on tirera plus d'avantage des cerfs-volans que des ballons. “ *Au moment où l'attention générale se porte sur l'aérostratie, un papier public vient de la détourner un instant sur une invention fort antérieure, dont le sloop du Roi l'Otter vient de faire un emploi également ingénieux & heureux. Ce bâtiment avoit été chercher des vivres à Yarmouth; le mauvais tems & l'agitation de la mer l'empêcherent pendant dix jours d'envoïer ses chaloupes à terre pour chercher les provisions que son capitaine lui avoit préparées. Les siennes étant presque épuisées, son eau tirant à la fin, forcé de se rendre à Yarmouth pour fournir à ses besoins, & n'ayant aucun moïen d'en instruire le capitaine, l'équipage employa un cerf-volant, auquel il suspendit une bouteille dans laquelle on mit l'avis; on attacha au-dessous une pièce de bois assez pesante pour n'être pas enlevée par le cerf-volant, & assez légère pour qu'il pût la traîner après lui. La machine livrée au vent gagna en cinq minutes*

le rivage , dont le vaisseau étoit éloigné d'un mille , & le capitaine fut instruit. Dans des circonstances semblables qui ne sont pas rares en mer , une machine de cette espece ne seroit pas inutile sur un vaisseau. „

L'asyle assuré que les ports de l'Amérique offrent aux flottes françoises , est une circonstance de la nature la plus alarmante pour ce pais-ci ; il les met à portée d'intercepter notre commerce dans les Indes-occidentales , & fera une pépiniere , où leur marine fera toujours d'excellentes recrues , sur-tout leurs escadres stationnées dans les Antilles.

Il paroît d'après les observations les plus exactes , que la culture des cannes à sucre ne pourra jamais être poussée à un plus grand degré de perfection à la Dominique : des difficultés locales insurmontables s'y opposent ; pour surcroît de malheur , son commerce a été ruiné par les impôts dont il a été chargé , pour fournir aux honoraires du gouverneur , de son secretaire & des employés de la douane ; les vexations insupportables que les navires marchands y ont éprouvées , les empêchent d'y retourner. Ceux même d'Antigue qui s'y rendoient pour charger du bois de chauffage s'en abstiennent aujourd'hui , vu l'impossibilité de pouvoir paier les droits excessifs qu'on exige d'eux.

A L L E M A G N E.

V I E N N E (le 3 Décembre.) Si des préparatifs considérables & assidus ont jamais

1. Janvier 1785.

51

été l'indice d'une guerre prochaine, l'on ne sauroit douter, qu'elle n'ait lieu le printems prochain. L'Empereur a nommé le Duc Albert de Saxe Teschen pour commander l'armée des Pais-bas, aidé des conseils du général comte de Ferraris : & peut-être Sa. M. s'y rendra elle-même accompagnée du feld-maréchal comte de Laschy ; si des circonstances, au sujet desquelles l'on ne peut se rassurer entierement, n'exigent sa présence ailleurs. Son départ a été tenu pour si certain, qu'il est déjà parti d'ici seize chevaux de remonte de ses écuries ; & quatre chariots avec ses bagages : mais pour le présent l'on ne sauroit assurer positivement, qu'il aura lieu, soit pour les Pais-bas, soit pour Paris. Les régimens d'infanterie de Ferdinand de Toscane & de Joseph Colloredo sont venus remplacer ici ceux de Preiss & du grand-maître de l'Ordre Teutonique, actuellement en marche pour les Pais-bas. Ceux-ci seront joints par le régiment de Léopold de Toscane, que nous attendons de Hongrie : ils trouveront à Lintz, désigné comme point de réunion, l'artillerie, qui y sera amenée, quoiqu'à grands fraix, de la Moravie & de la Bohême. Les Croates sont déjà en mouvement de leur pais pour la même destination : ils marchent en deux colonnes, dont l'une doit être rendue ici vers la mi-Décembre. L'on calcule à 80 jours la marche de chaque régiment depuis Vienne jusqu'aux rendez-vous dans le pais de Limbourg. Le colonel baron de Bengersfeldt a pris les devants, afin

de disposer tout pour la réception de ces troupes; & le conseiller de cour de Birwal a été nommé directeur du commissariat. Par ordre de l'Empereur tous les travaux aux bâtimens publics ont été arrêtés, & les dépenses extraordinaires ont été suspendues, Sa M. ayant résolu d'employer aux fraix de la guerre l'argent, qui y avoit été destiné.

Le marquis Gherardini, désigné envoyé-extraordinaire & ministre-plénipotentiaire de Sa M. Impériale à la cour de Turin, & qui étoit ici depuis quelques mois, est parti pour Milan sa patrie, où il s'arrêtera peu de tems, comptant se rendre au plutôt à sa destination.

On apprend dans ce moment que le vice-consul hollandois résident à Fiume, ayant fait ôter, le 29 Octobre, les armes de la Hollande de son hôtel, il les avoit fait remettre le 5 Novembre, sur les représentations du gouverneur du port que sa démarche étoit précipitée; mais les choses ayant changé de face depuis, & la paix paroissant s'éloigner de plus en plus, le consul hollandois à Trieste & le vice-consul à Fiume ont retiré le 30 Novembre, les armes de la république de dessus leurs hôtels.

L'espece de fermentation que la conscription militaire avoit fait naître en Hongrie, paroît s'affoupir. Mais il n'en est pas de même de la révolte des Valaques. Il est certain qu'elle est plus sérieuse qu'on ne l'avoit d'abord présumé, & que ne paroissent l'annoncer les premières dépêches du général baron de Preiss, commandant-général en

Transylvanie. Ces dépêches disoient seulement, que quelques mal-intentionnés avoient commis divers excès, qu'on espéroit de réprimer bientôt au moien des forces militaires, qui se trouvoient dans ces quartiers. Cependant cette attente ne fut pas remplie, les mesures, que le baron de Preiss prit à cet effet, n'ayant pas été assez efficaces. Quoiqu'il en soit, ce général, qui a servi pendant plus de 50 ans, a été déchargé à cause de son grand âge du commandement-général en Transylvanie; & le lieutenant-feld-maréchal baron de Fabris a été nommé pour le remplacer. Le nombre des révoltés s'est accru jusqu'à plus de 15 mille hommes: ils commettent les plus grands excès, brûlant & ravageant le païs, particulièrement les terres des Nobles. Ils en ont empalé un grand nombre; tué leurs femmes & leurs enfans. Un d'eux leur ayant échappé, ils livrerent aux flammes son fils âgé de 16 ans. Deux jeunes seigneurs venant de Leipzig, où ils avoient achevé leurs études, furent saisis par ces monstres & cruellement empalés. A Kerespanya, ils ont pillé la caisse royale, & emporté tout l'or qui s'y trouvoit. Le ministre calviniste de l'endroit, après avoir vu égorger sa femme & ses enfans, fut conduit dans l'église & assommé au pied de l'autel. Quelques Franciscains eurent le même sort; ceux qui s'étoient retirés sur le clocher, furent étranglés & jetés dans la rue. Le 17 Novembre, ces furieux ont pendu à côté du Sanctuaire deux Récollets & deux Capu-

çins, après leur avoir fait souffrir les tourmens les plus cruels. Toutes les villes sont préparées à un siège. Les portes de Carlsbourg (autrefois Weissenbourg, *Alba Julia*) & de Colofwar (ou Claufenbourg) sont fermées, les ponts levés & le canon prêt à agir contre les assaillans. Sa M. a nommé le comte de Jankowics & le général de Papilla commissaires, avec plein-pouvoir de faire dans leur province d'exactes perquisitions à l'occasion de ces horreurs. Ces commissaires ont reçu en même tems ordre de Sa M. de punir les coupables suivant toute la rigueur des loix & de rétablir entierement le bon ordre & la tranquillité, ce qui a déjà été exécuté en partie par les troupes envoyées au secours des habitans de cette malheureuse province.

☞ Il n'y a pas de genre d'erreur que les gazetiers n'aient avancé par rapport à ces Valaques. Celui de Leyde dit que ce sont les habitans de la partie de la *Wallachie* (il faut écrire *Valachie*) possédée par la Maison d'Autriche. Il ignore que depuis la malheureuse guerre de 1739 la Maison d'Autriche ne possède plus rien dans cette province, dont elle avoit acquis en 1718 la partie occidentale jusqu'à la riviere d'Aluta ou Olt. Ces Valaques (sans parler de ceux qui habitent le bannat de Temesvar, le comté d'Arad &c), sont répandus dans toute la Transylvanie, où ils occupent des contrées plus ou moins étendues & séparées par

les districts des Hongrois, des Saxons, des Sicules &c. C'est une colonie romaine, étrangement abâtardie (a). Les Hongrois les regardent comme un peuple méchant & dangereux; ils m'ont cité quelques fois cette épitaphe faite à un Valaque fameux :

Hic est ille Dacus, scelerum lacus, atque Valacus.

L'identité de leur religion avec celle des Russes, & l'exemple de ces Grecs révoltés en Morée & ailleurs contre les Ottomans durant la dernière guerre, leur ont exalté la tête au point que lorsque je demurois dans la prétendue Sibérie (b) en 1768 & 1769, on craignoit déjà très-fort qu'il ne leur prît envie de remuer. Les *Unis* sont en général plus paisibles, & un peu mieux instruits. L'évêque de Balásfalva & les religieux de

(a) Leur langue a autant de rapport avec la latine que l'italienne. *Bonna sera* (bon soir). *Domino parente* (Monsieur mon père). *Nois sintiem Romuin* (nous sommes Romains).

(b) La plupart des périodistes en lisant le mot allemand *Siebenbürgen*, n'ont pas douté que ces Valaques ne fussent en Sibérie, que cette province, autrefois à 900 lieues de la Hongrie, ne s'en fût rapprochée par un de ces grands événemens, dignes de faire une *Epoque de la nature*. — D'autres entendant que les Valaques vouloient être traités comme les *Siculiens*, ont cru qu'ils réclamoient les loix & le gouvernement de la Sicile. . . . Ces *Siculi*, ou plutôt *Situli*, sont un ancien peuple de la race des Huns concentrée dans la partie orientale de la Transylvanie, le mot *Sicules* est le diminutif de *Scythes*. On fait que les Huns étoient Scythes.

St. Basile ont un certain ascendant sur eux qui peut servir à les contenir. — Tout ce que le même gazetier ajoute *des vexations qu'ils éprouvent de la part de leurs seigneurs*, sont de petits contes calomnieux contre des gentilshommes respectables, dont j'en connois plusieurs personnellement, & que le *petit dictateur* ne craint pas de déchirer pour justifier ou excuser des horreurs atroces. Si ces peuples font des corvées pour leurs seigneurs, ces corvées sont justes, les seigneurs ont droit de les exiger (a); elles ne sont pas si excessives qu'on le dit, & ne privent pas le Valaque du degré de bonheur que son naturel comporte, quoiqu'elles diminuent les moyens qu'il pourroit avoir de troubler la tranquillité publique. Il est très-faux que leur révolte n'a eu lieu, comme le disent les gazetiers, que parce qu'on n'a point exécuté les ordonnances impériales données en leur faveur; puisque ces mêmes gazetiers, par une contradiction des plus fortes, racontent qu'ils avoient demandé d'être traités comme les Sicules, ce que Sa M. avoit refusé. Il seroit du reste souhaitable qu'on pût les mettre un peu plus à leur aise; mais il faudroit auparavant les instruire & les policer, parce que sans cela ils n'en seroient que plus dangereux. Le général baron d'Entenberg a enrégimenté ceux du Nord, & les exercices militaires les ont un peu

(a) 15 Juillet 1780, p. 451 & autr. *ibid.*

1. Janvier 1785.

57

défrichés. Mais dans le cas d'un différent avec la Russie, il faudra redoubler de précautions.

BERLIN (*le 12 Décembre.*) L'on attendoit le prince Henri de Prusse de retour à Potzdam, dimanche 28 Novembre : mais peu auparavant il arriva de Brunswich une estafette avec la fâcheuse nouvelle, que S. A. R. avoit dû y rester encore quelques jours, pour se rétablir des suites d'une chute, qu'elle avoit faite durant le voiage : cependant elles n'ont pas été dangereuses, puisque ce prince est revenu le 1^{er}. de ce mois à Potzdam, & le 4 en cette capitale.

MUNICH (*le 4 Décembre.*) Tout est en mouvement dans nos cantons au sujet de l'arrivée des troupes impériales : le 6 Décembre elles se mettent en marche de l'Autriche & arrivent le même jour par Scharding sur nos frontieres. La régence électoral a déjà expédié des ordres dans tous les dicasteres pour le passage de ces troupes ; & M^r. Rindt, conseiller palatin, est parti en qualité de commissaire, pour préparer tous les besoins d'une armée de 31,281 hommes. L'arrière-garde de cette armée ne passera par notre territoire que le 14 Janvier prochain. M^r. Gundlfinger, conseiller aulique palatin & du département de la guerre, accompagnera les troupes autrichiennes jusqu'à Dusseldorff.

LIEGE (*le 20 Décembre.*) Son Altesse notre gracieux Prince a été hier sacré Evêque, par Mgr. le marquis de Hoensbroech, évêque de Ruremonde, assisté des révérendissimes abbés de St. Laurent & de St. Gilles. Cette auguste

cérémonie s'est faite dans la chapelle du palais, avec la plus édifiante dévotion, sans appareil public. Aujourd'hui, jour fixé pour l'inauguration, il n'y aura point d'illuminations; S. A. a souhaité expressément qu'on les supprimât, & pour se conformer à ses vues paternelles, les dépenses que ces réjouissances auroient occasionnées, seront détournées vers des objets utiles & plus chers à son cœur bienfaisant.

Extrait d'une lettre de Bonn, du 5 Déc. 1784.

« Les exemples de religion & de piété sont aujourd'hui si rares, sur-tout parmi les grands du monde, que vous me saurez peut-être gré de vous en rapporter un qui ne peut faire que la plus forte & la plus touchante impression sur des esprits chrétiens. . . . Notre Prince-Electeur s'étant proposé de recevoir les Ordres sacrés avant la fête de Noël, s'est rendu le 29 du mois dernier au séminaire archiépiscopal de Cologne pour y faire une retraite de huit jours. Sa suite n'est composée que d'un secrétaire, d'un valet de chambre & de deux valets de pied. Il s'est soumis dès le moment de son entrée à tous les usages de la maison, il est le premier à tous les exercices soit de piété, soit d'instruction; il a commencé par s'en faire remettre le règlement, qu'il suit avec la ponctualité la plus constante. Il porte la soutane & n'est distingué des autres jeunes clercs que par la ceinture violette. Quoiqu'on prépare ses repas à sa maison archiépiscopale, ils ne consistent que dans les portions ordinaires des séminaristes; il mange à leur réfectoire & n'a pris sa place à la table particulière destinée au supérieur & au répétiteur de Théologie de la maison, que sur l'ordre positif du premier, & en en faisant une espèce d'excuse à ses nouveaux confrères; il les regarde effectivement comme tels, & a absolument refusé la tribune qu'on lui avoit dressée, à l'oratoire du séminaire. Il a fait choix pour

I. Janvier 1785.

59

la direction de sa conscience du répétiteur en théologie, docteur & professeur en cette faculté à l'université de Cologne, & chancelier du chapitre de St. Georges de la même ville, homme d'une vertu exacte & versé dans la conduite des ames. Les jours où ce Prince prendra les Ordres majeurs, sont le 8 Déc. jour anniversaire de sa naissance pour le sous-diaconat, le dimanche d'ensuite pour le diaconat, & le quatrième dimanche de l'Avent pour la prêtrise. Monseigneur le nonce en fera la cérémonie dans sa chapelle domestique. Il reviendra ici le lendemain, & dira sa première Messe la nuit de Noël. On dit qu'il ira ensuite à Mergentheim pour y prononcer les trois vœux de religion comme Grand-Maître de l'Ordre Teutonique; le reste de l'hiver sera employé à se préparer à son sacre qui aura lieu à Pâque par le ministère de l'Électeur de Trèves. »

P A Y S - B A S.

BRUXELLES (le 14 Décembre.) Les nouvelles contradictoires se succèdent avec rapidité; un jour, la guerre est inévitable; le lendemain, la paix est assurée. On fait parler les Rois & les ministres; on veut deviner les secrets des cabinets, & d'après les belles découvertes qu'on croit avoir faites, on forme d'aussi beaux raisonnemens. Les derniers bruits de Paris étoient décidément pacifiques: puissent-ils se réaliser! Cependant notre gouvernement continue de prendre toutes les mesures nécessaires en cas de guerre, & nous n'avons pas d'avis certain que nos troupes en marche aient halté, autrement que par la nécessité de leur préparer les approvisionnemens indispensables, pour n'être pas trop

à charge dans les endroits qu'elles doivent traverser. Au reste, d'après les conjectures les plus vraisemblables, on espere toujours que les choses s'accorderont. Aucune Puissance n'est intéressée à vouloir la guerre, toutes ont besoin de la paix. Quand notre Monarque a déclaré qu'il vouloit bien renoncer à ses prétentions contre les Hollandois, à la seule condition que l'Escaut fût libre, il avoit sans doute des assurances qu'il obtiendrait cette satisfaction, qui ne peut nuire ni à la France, ni à la Prusse. Peut-être en ce moment négocie-t-on pour la liberté de la Vistule & de la Meuse. Peut-être est-il question de plus grands intérêts encore, dont l'heureux arrangement assureroit pour longtems la paix de l'Europe.

Les officiers-généraux qui commanderont l'armée impériale aux Pays-bas, sont les suivans: S. A. R. le duc de Saxe-Teschén, Gouverneur-général & commandant en chef; le comte de Murray, commandant-général; le comte de Ferraris, général d'artillerie; le prince de Ligne & les comtes Wenceslas de Colloredo & d'Arberg, lieutenans-généraux; le comte de Harrach & le baron de Lilien, généraux-majors de cavalerie; le duc d'Urfel, le comte de Rutant, le baron de Staader & le comte d'Alton, généraux-majors d'infanterie; le général-major de Zehenter, quartier-maître-général; de Penzentstein, général-major de l'artillerie; le colonel baron de Legisfeld, inspecteur-général des vivres. — Une lettre particuliere de Vienne nous apprend

prend, que Mrs. de Bourguignon, Antoni & Knecht, secrétaires du conseil aulique de guerre, ont été nommés pour accompagner Sa Majesté Impériale dans son voiage que l'on présume être pour les Pais-bas.

Nous transcrivons encore quelques passages de la dissertation de M^r. Linguet sur l'Escaut, en abandonnant aux lecteurs le jugement de la force concluante que peuvent avoir ses raisonnemens.

« Il faut le dire nettement, c'est-là un esprit de destruction, & non pas un esprit de possession : des sacrifices de ce genre sont un attentat contre la nature elle-même ; & malheureusement il n'est que trop dans la politique, dans le génie de ces républicains de les multiplier. C'est par ce même esprit qu'ils ont ravagé presque toutes les îles à épiceries, pour s'en assurer le domaine exclusif : tous les arbres dont ils n'étoient pas sûrs de recueillir seuls les productions, ils les ont détruits ; toutes les mains qui pouvoient être tentées d'en hasarder le commerce sans leur aveu, ils les ont coupées : dans les leurs le fer & le feu sont devenus les liens, les gardiens de ce commerce. Et ce despotisme incendiaire ils l'exercent jusqu'en Europe : à leur arrivée les bâtimens chargés de gerofle, de canelle &c, sont accueillis par une avarice inquiète & impitoyable, qui en pese les cargaisons : préférant une disette qui en rend la vente plus lucrative, & moins embarrassante, elle livre aux flammes tout ce qui excède la quantité fixée dans ses calculs : également ennemie des hommes dans les deux contrées, les sacrifiant également à sa cupidité dans celle où naissent ces denrées funestes, & dans celle où on les débite, pour se délivrer d'une abondance importune, elle prodigue avec une égale facilité, & le fer sur les racines & le feu contre les moissons :

voilà l'esprit qui a tissé les fers de l'Escaut, D'après ces considérations seules ; que lui manquoit-il pour avoir le droit de les briser ? Une protection puissante, des circonstances heureuses : ces deux avantages se sont réunis de nos jours ; rien donc n'a dû empêcher son maître de lui dire ; *sois libre* ; & le véritable agresseur sera celui qui s'opposera à cet affranchissement équitable. »

« Qu'on y prenne garde (*ajoute Mr. L. dans la section suivante*) en fermant l'Escaut les Hollandois semblent n'avoir voulu maîtriser que les sujets d'une Puissance trop foible alors pour repousser leurs exactions : mais n'étoit-ce pas réellement à tous les peuples qu'ils imposoient ce joug honteux ? Pourquoi un négociant anglois, un russe, un italien, qui veut envoyer par mer ses effets à Anvers ; ne le pourra-t-il pas ? Qu'ont de commun ces nations avec la molle condescendance des Espagnols de l'autre siècle, & le traité du 30 Janvier 1648 ? Y ont-elles concouru ? L'ont-elles signé ? L'ont-elles ratifié ? L'ont-elles garanti ? Je suis bien surpris qu'au lieu de faire tenter le passage par des bâimens autrichiens, on n'ait pas fait apparaître sur le Front un pavillon russe. Qu'auroient dit les Hollandois à la vue d'une patente esclavonne, signée Catherine, & d'un chargement de Pétersbourg déclaré destiné pour Anvers ? Je m'étonne que cette Puissance qui semble être de nos jours en possession de résoudre les problèmes politiques, & d'ouvrir les passages enchaînés par la force, n'ait pas ambitionné la gloire d'affranchir celui-ci : certainement la flotte gardienne de Fleffingue auroit été embarrassée ; & si la mitraille de Lillo avoit eu lieu, au moins ce n'est pas au nom du traité de Munster qu'elle auroit été lancée. Ainsi ce traité est injuste : il est contraire à toutes les especes de droits reconnus parmi les hommes, autant qu'à celui de la nature : il est sans exemple dans l'histoire : il seroit par lui-même très-facile à éluder, sans que la politi-
que

que la plus subtile pût trouver le moindre prétexte pour en réclamer l'exécution &c. »

Dans le N^o. 89 l'*Annaliste* continue à traiter le même sujet. Par une prosopopée qui lui réussit assez bien pour varier & classer ses idées, il met sur la scène un interlocuteur françois qui s'adressant au Roi, s'efforce de le détourner du dessein de secourir les Hollandois. Voici quelques passages de ce discours supposé.

« Nous sommes intervenus dans tous les traités, ou comme parties directes, principales, ou comme alliés, témoins, ou comme conseillers secrets & directeurs cachés. Ces liens qui assurent le repos de la moitié du globe, les Hollandois nous invitent à les briser pour en fortifier un seul, qui n'intéresse qu'eux seuls; &, ce qui est bien plus bizarre, qui a été formé non-seulement sans notre participation, mais *malgré nous*. Car il est bon de rappeler à V. M. cette singularité: ce même traité du 30 Janvier, dont on la presse de se déclarer l'appui, les plénipotentiaires de son bifatale l'ont désavoué par des protestations formelles à Munster. Nous reprochions vivement alors aux Etats-généraux de violer des engagements sacrés, ou qui auroient dû l'être: & l'accusation étoit juste, puisqu'ils concluoient sans la France un accord définitif, quoique pour prix des secours qu'ils en avoient obtenus, & auxquels ils devoient leur supériorité, ils se fussent soumis à n'en accepter aucun sans son aveu » . . . « Ce Souverain, (l'Empereur) a fait ce que tout autre Souverain auroit fait à sa place, ce que tout autre peut-être auroit fait plutôt, ce que nous mêmes, nous venons de faire à Dunkerque. Cette place malheureuse avoit été proscrite à Utrecht, comme l'Escaur à Munster: une jalousie inquiète & implacable en avoit de même exigé, consommé l'anéantissement. Le traité de Paris en avoit encore aggravé l'opprobre: soixante

ans sembloient l'avoir rendu ineffaçable, & consacré, pour ainsi dire. La *circonstance heureuse* s'est offerte; nous l'avons saisie. Avons-nous été justes alors? L'Empereur en nous imitant le fera aujourd'hui. Avons-nous été injustes? Il me semble que ce seroit l'être doublement, que de vouloir lui défendre de nous imiter. »

ANVERS (le 15 Décembre.) Deux cutters impériaux, percés chacun pour 20 canons, sont arrivés, le 2, d'Ostende dans notre port, mais par les canaux intérieurs; ainsi jusqu'en ce moment, l'embouchure de l'Escaut, fermée depuis 136 ans, reste toujours vierge & intacte. Les capitaines des deux cutters sont Anglois; ils ont eu l'honneur d'être admis à la table du prince de Ligne, notre commandant-général. — Il vient de paroître une ordonnance relative à la livraison des chariots, fourgons, chevaux & autres objets nécessaires aux troupes de Sa Majesté.

M^r. de Nelis, chanoine de Tournay, dont nous avons annoncé la nomination à l'évêché d'Anvers *, est arrivé le 9 de ce mois en cette ville, & est descendu chez l'archiprêtre. Le lendemain il s'est rendu au séminaire pour en faire l'inspection & a été pleinement satisfait de l'ordre & de la discipline qu'il y a remarqués; il y est venu dîner le même jour, après avoir rendu les visites d'usage. Le jour suivant il est parti de cette ville pour se rendre à Bruxelles, en nous laissant les plus flatteuses espérances de son administration paternelle.

Les supérieurs de tous les Ordres mendi-

* 15 Nov.
p. 459.

1. Janvier 1785.

63

diens des Pais-bas autrichiens, viennent de recevoir la dépêche suivante :

L'EMPEREUR ET ROI.

Révérènd Pere en Dieu, cher & bien-ami!
« Notre intention étant de faire dans les Ordres mendiens en général, une réforme qui puisse les rendre plus utiles à la Religion & à l'Etat, par l'emploi des individus dans la cure d'ames, dans les écoles & d'autres occupations de ce genre; nous vous faisons la présente à la délibération des Sérénissimes Gouverneurs-généraux des Pais-bas, pour vous charger de remettre dans le terme d'un mois à notre conseil-privé, une liste exacte & bien circonstanciée, contenant :

1°. Le nombre & la situation des couvens de votre Ordre dans ces pais. 2°. Le nom, l'âge & l'année de profession des individus profés tant prêtres que clercs & freres laïcs de chaque couvent. 3°. Le nom, l'âge & l'année des vêtures des novices. 4°. L'emploi & les fonctions soit du saint Ministère ou autres que remplit chaque individu, soit dans le couvent, soit au dehors.

Vous joindrez à cette liste une note pertinente des différens objets & du produit des quêtes par année commune pour chaque couvent.

« Comme le nombre des couvens de divers Ordres mendiens est trop multiplié tant dans la ville qu'au plat-pais, vous vous expliquerez en même tems sur les réunions que l'on pourroit faire de quelques couvens de votre Ordre, sur ceux que l'on pourroit ériger en paroisses, & enfin sur les paroisses pour le service desquelles, sur-tout dans les villes, on pourroit d'abord assigner un certain nombre d'individus des respectifs couvens. »

Finalement nous interdisons, jusques à autre disposition, toute admission ultérieure de novices dans les couvens de votre Ordre, sans une permission expresse de notre Gouvernement-général, auquel vous pourrez vous adresser.

I. Part.

E. fér

fer à cet effet lorsque vous croirez avoir besoin de quelque novice dans l'un ou l'autre couvent. A tant &c.

De Bruxelles, le 25 Novembre 1784.

Paraphé Kulb vt. Signé Th. de Reul.

OSTENDE (*le 16 Décembre.*) Leurs Altesses Royales, accompagnées du comte de Belgiojoso, sont arrivées, le 5 au soir, de Bruxelles en cette ville; & après en avoir examiné les fortifications, elles se sont remises en route le 6 à dix heures, pour Bruges, d'où elles arriverent le même soir à Bruxelles.

Tout annonce ici qu'on se dispose à la guerre, personne cependant ne paroît y croire. On travaille à une chaîne qui doit fermer le port, dans le cas où les Hollandois voudroient tenter ici un coup de main. Mais encore un coup, il paroît que les choses s'arrangeront. — On a trouvé ici le long de la côte quelques débris de navires, des planches de sapin, des barils de goudron, & quelques caisses de thé, ce qui fait présumer qu'il doit être péri un ou plusieurs navires en pleine mer. Une des caisses est cottée de la marque C. N°. 400. — Le brigantin impérial le *Verwachting* (*l'Attente*) cap. Michel Pittenhoven, qui étoit parti de ce port pour aller à Anvers le 12 Octobre dernier, est rentré ici hier à environ midi du havre de Fleffingue, d'où il avoit fait voile le 26 au soir.

LA HAYE (*le 14 Décembre.*) Samedi dernier au soir, arriva ici de Vienne le comte de Waffenaer-Twickel, ministre de cette république

publique près la cour impériale, & hier, il a conféré avec les Etats généraux, pour faire son rapport ministériel à L. H. P; mais il n'en a encore rien transpiré. — M^r. le chevalier Harris, envoyé extraordinaire de la cour de Londres auprès des Etats généraux, est arrivé en cette ville. Ce ministre a rendu sa première visite à M^r. le président de L. H. P. & leur a remis ses lettres de créance. — Le baron de Verschuër, général major de cavalerie & colonel commandant du régiment des gardes dragons, est parti le 29 pour Cassel, d'où il passera à Hanau, pour travailler dans l'une & l'autre de ces cours à prendre un corps de troupes hessoises à la solde de notre Etat; cette commission est d'autant plus délicate, qu'on fait que la cour de Vienne a envoyé le baron de Lehrbach à Cassel pour la traverser. — Le prince de Hesse-Cassel a obtenu le gouvernement de Maestricht, le général de Munster lui succédera à Grave; & le prince Ferdinand de Bade a eu le régiment de Weilbourg. L'augmentation d'environ 10 mille hommes a été arrêtée le 29 par les Etats-généraux. — Les troubles survenus à Rotterdam & dans quelques autres endroits semblent être entièrement assoupis.

Les Etats-généraux ont écrit aux cantons suisses une lettre, pour leur rappeler la capitulation, en vertu de laquelle ils sont obligés de fournir, en cas de besoin, une augmentation de 50 hommes par compagnie aux régimens de leur nation, qui sont actuelle-

ment au nombre de six au service de la république, & pour les prier de vouloir bien en conséquence satisfaire, le plutôt que possible, à la demande, que L. H. P. en font effectivement, & qui comprend une augmentation de 3600 têtes. Outre cette augmentation, pour laquelle il a déjà été envoyé des officiers en Suisse, il est question d'un autre corps de troupes de 6000 hommes de la même nation, que la république prendroit à sa solde par l'intervention de la France, & de 6 mille hommes de troupes suédoises, réparties en Poméranie, qui y passeroient également. Le prince de Waldeck, frere du prince regnant de ce nom, a offert, dit-on, de lever un corps de chasseurs pour le service des Etats généraux.

F R A N C E.

PARIS (le 12 Décembre.) L'espoir de voir accommoder le différent entre l'Empereur & la république baisse sensiblement. On ne fait à la vérité rien de positif encore sur les déterminations de l'Empereur, & il faut bien se garder d'ajouter foi à la plupart des nouvelles hasardées dont fourmillent les papiers publics; mais il n'en est pas moins vrai que la marche des troupes impériales a lieu, que tous les préparatifs d'hostilité se continuent avec vigueur, & que si le dessein de l'Empereur n'est pas d'entrer d'abord en campagne, on ne peut se dissimuler que son intention ne soit à tout événement de garnir

sur les Pais-bas d'un grand nombre de troupes. Toutes les lettres, vraies ou apocryphes, par lesquelles on prévient le crédule public, que l'Empereur a dit *ceci* ou *cela*, que le Roi de France a écrit *telle* ou *telle phrase*, ne pourroient qu'entraîner dans de grandes erreurs, si on les donnoit pour authentiques. La loi du secret est de nos jours mieux observée que jamais, & quoiqu'on en dise, les gens les plus affirmatifs, n'ayant pas plus que les autres l'entrée des cabinets, en sont toujours réduits à parler par conjectures. C'est à la sagacité du lecteur à distinguer ce qui est probable d'avec ce qui n'est que ridicule. Du reste, tout s'arrange ici pour la formation des armées. On fait, que M^r. le Prince de Condé a demandé le commandement de la seconde, que la voix publique lui donnoit d'avance. L'on fait commander son avant-garde par M^r. le marquis de Bouillé, & celle de la première, qui sera aux ordres de M^r. le maréchal de Broglie, par M^r. le comte de Rochambeau. L'on prétend aussi que M^r. le comte de Maillebois se prêtera aux desirs des Etats-généraux pour la conduite de leurs troupes, & qu'il ne lui reste aujourd'hui aucune objection à ce sujet. Par une suite des travaux que la formation des armées exige, les bureaux de la guerre sont fermés depuis plusieurs jours; & l'on a vu arriver M^r. de Gribeauval, premier-inspecteur du corps de l'artillerie, quoiqu'il dût rester dans ses terres jusqu'à Noël. De tous les chefs, désignés par le public pour commander les deux ar-

mées, qui vont s'assembler, M^r. le maréchal de Broglie est le seul, qui ne soit pas encore ici. Les ambassadeurs du Roi à Londres & à la Haye, & M^r. le comte de Ségur, son ministre à Péter-bourg, ont eu ordre de se rendre à leurs destinations le plutôt possible.

— Le ministre de la guerre vient d'adresser aux mestres-de-camp commandans des régimens une lettre-circulaire de la teneur suivante.

J'ai l'honneur de vous informer, Monsieur, que l'intention du Roi est, que les officiers, bas-officiers & soldats, absens par congé ou par semestre, à l'exception de ceux employés habituellement au travail des recrues, du régiment, que vous commandez, rejoignent le corps le 15 Janvier prochain. Vous providrez les officiers de ce régiment de s'occuper des moyens de se pourvoir des équipages nécessaires pour camper. Je vous adresserai sous peu de tems les ordres de Sa M^{té}, relatifs à cet objet & à la fixation des chevaux, qui leur seront passés : son intention étant au surplus de leur faire fournir des tentes, ils pourront se dispenser de s'en pourvoir. Vous voudrez bien donner sur le champ les ordres les plus précis sur tous ces objets, & même sur la réception de cette lettre.

Quant à ce qui vous concerne, ainsi que le mestre de camp en second, Sa M^{té} entend, que vous vous pourvoiez l'un & l'autre de tentes & des équipages, dont vous aurez besoin. Elle se réserve également de vous faire informer du nombre de chevaux, qu'elle jugera à propos de vous régler.

Je vous ferai connoître incessamment l'époque, à laquelle les mestres-de-camp en premier & en second seront dans le cas de se rendre à leur régiment. J'ai l'honneur d'être &c.

(Signé) Le maréchal de Ségur.

Le Roi, étant allé, le 27 du mois dernier,

nier, à St. Cloud, y a dîné avec la Reine; il a examiné l'état de ce château, tombant en ruine. On lui a présenté ensuite le devis des réparations & des édifices à faire, pour rendre cette maison assez spacieuse, pour loger Leurs Majestés, la famille royale, les ministres & la suite de la cour. Ce devis montoit à 15 millions; le Monarque n'a pas cru devoir se décider à ce marché, trop dispendieux pour les circonstances actuelles; en sorte qu'il a jugé à propos de faire résilier le marché à la faveur d'un délai de trois mois, convenu entre M^r. le baron de Breteuil, commissaire de Sa M., & M^r. le duc d'Orléans, pour confirmer ou annuler l'acte de cette acquisition, dont l'annihilation a été acceptée de part & d'autre le 1 de ce mois.

Le prince de Stahremberg est arrivé ici depuis quelques jours. Son voyage étoit décidé depuis près de 4 mois, & il est certain qu'il n'est chargé d'aucune négociation. L'attention qu'a eu M^r. de Vergennes pour ce seigneur en ordonnant que ses équipages ne fussent pas fouillés aux frontières, étoit due au grand-maître de la maison de l'Empereur, autrefois ambassadeur en France.

Un prince africain qui se promène dans cette ville de Paris, est le fils héréditaire du Roi d'Ethiopie, avec lequel la France veut faire un traité de commerce, sur-tout pour l'indigo, qui y est très-commun, & qui se trouve plus à portée de l'Europe que celui d'Amérique, vu la proximité de l'Abissinie avec nos ports méridionaux. Le capitaine marchand

chand qui accompagne le jeune prince éthiopien, assure que le pere de son pupille, entretient une armée de 80 mille hommes, & que le Prêtre-Jean est un Prince envieux de devenir savant & de voir son successeur éclairé sur les loix, les arts, les usages & les mœurs d'Europe.

Les Etats de Bretagne viennent d'obtenir toutes leurs demandes: 1°. le droit de nommer leurs députés, que leur contestoit le duc de Penthièvre, en qualité de gouverneur de la province: 2°. l'inspection sur les municipaux des 42 villes de Bretagne avec autorisation de les contraindre à exhiber leurs comptes, pour en connoître la ponctualité & l'exaétitude: 3°. la direction générale des grandes routes & le privilege de donner des ordres aux ingénieurs en chef. — M^r. le marquis de Montmorin recueille tous les suffrages, pour la justice & l'impartialité avec lesquelles il maintient les droits du Roi, sans violer les prérogatives de la province.

Les lettres de Brest & de la Rochelle annoncent que le Fantastique, vaisseau de ligne, a sombré sous voiles, dans le golfe de Gascogne, pendant les orages du mois dernier. Il y avoit sur ce navire 500 personnes, dont aucune n'a été sauvée, à la vue d'une frégate, que les houlemens furieux de la mer, ont empêché de venir au secours des victimes englouties sous les flots, en moins de 10 minutes; événement rare, qui fait concevoir l'importance d'examiner avant de mettre en mer, avec la plus scrupuleuse attention,

tion, toutes les parties du gabarit d'un bâtiment.

Le 19 Novembre, à dix heures dix minutes du soir, on a ressenti à Strasbourg & dans toute l'Alsace, plusieurs secousses de tremblement de terre: les oscillations paroissent se diriger du sud-ouest au nord-est; elles ont duré environ quatre ou cinq secondes, la commotion a été assez vive pour que, dans un grand nombre de maisons, on ait remarqué le balancement des meubles, & pour que quelques-uns même aient été déplacés; du reste, cet événement n'a fait qu'inspirer un moment de fraieur, & n'a été suivi d'aucun accident fâcheux. On a senti la même impulsion à Calw, Carlruhe, Rastadt & une grande partie du pais de Bade. Les secousses ont été plus fortes sur les hauteurs que dans les plaines; peu après il s'est élevé des brouillards fort épais.

Un Américain, ayant lu la lettre insérée dans le dernier Journal p. 625, & que nous avons transcrite du *Journal général de France*, s'en est plaint d'une manière honnête & pleine de bonnes raisons. Ce qu'il nous apprend de la situation des Nègres dans les isles françoises, confirme assez ce que nous avons dit ailleurs *, sur l'espece de bonheur qu'il y a pour ces Africains (quand ils sont transportés chez des colons chrétiens), d'être arrachés à leur pais natal, séjour d'une superstition brutale & féroce, de guerres inhumaines & destructives, d'une barbarie qui étouffe tous les sentimens de la nature, détruit tous les liens de famille (ce sont les

* 1 Oct.
1782. p. 215.
— 1 Mars
1773. p. 325
& aut. *ibid.*

parens eux-mêmes qui vendent leurs enfans) &c.

Avignon, 26 Novembre 1784.

Je viens de lire, Monsieur, dans votre Journal une lettre à Mr. Chaperon; permettez-moi de vous adresser mes justes plaintes sur la légèreté avec laquelle vous dévouez à l'exécration publique les habitans de nos isles, dont je plaiderois la cause avec succès, si je ne devois respecter les bornes de votre feuille. Je veux seulement apprendre à Mr. Chaperon qu'il ne doit pas juger des milliers d'individus sur les contes que lui débite un forgeron de Bordeaux, qui peut très-bien faire des casques de fer, sans savoir dans quelle occasion on en coëffe la tête des Nègres. Je dois sécher ses larmes & rassurer l'excellent homme qui vouloit fuir, en apprenant l'usage qu'on faisoit de ces boîtes infernales.

Je puis certifier, que sur cent habitans il n'en est pas deux qui aient chez eux cet instrument de correction; qu'on ne s'en sert point pour punir un Nègre qui a mal parlé lorsqu'il est à l'ouvrage, ou qu'il a commis quelque autre crime de ce genre, mais bien pour les retenir sur l'habitation quand la douceur & les châtimens ont été infructueux; que la langue de fer qu'on fait entrer dans la bouche, n'est pas inventée comme un excellent moyen de n'être pas touché des plaintes & des larmes, mais comme le seul qui peut les empêcher de déserter ne pouvant point manger tant qu'elle est dans la bouche. Il n'y a donc d'exact dans les détails de Mr. Chaperon que la description du casque. Qu'il aille donc dans les cachots & qu'il nous donne le dessin des chaînes dont on y charge les scélérats, & qu'il nous dise qu'un forgeron devoit être puni pour avoir fabriqué ces liens horribles dont la vue fait frémir. Et pourquoi ne puniroit-on pas le Nègre? pourquoi lui seul auroit-il le droit de manquer à la société? On dispose de son tems sans doute; mais on le fait avec humanité. Ses crimes sont toujours punis avec moins de rigueur par son

1. Janvier 1785.

75

maître que les fautes des Européens ne le font par les loix. Qui n'a vu mourir le sabbat pour avoir déserté ? qui n'a vu pendre un d' meffique imprudent pour avoir volé la valeur d'un feu ? qui n'a vu flétrir par la main du bourreau un filou que sa jeunesse sembloit dev ir excuser ? Le Nègre qui abandonne l'habitation de son maître n'a qu'à revenir six mois après ; il demande sa grace & l'obtient. N'ose-t il affronter sa colere ? il va trouver un voisin qui le ramène, & jamais il n'a été trompé dans l'attente du pardon. S'il se laisse arrêter, il est fustigé, mais point flétri, quoiqu'on pût lui faire couper les oreilles par le bourreau. Celui qui vole un bœuf (l'exemple n'est pas rare), un mouton, un dindon, est fustigé seulement, & non pendu.

Je voudrois que nos philofophes qui n'us montrent un cœur si sensible, v ulussent parcourir nos campagnes de France, qu'ils vissent le malheureux païssan & sa famille dans leur chaumiere, qu'ils assistassent à leur repas, qu'ils renco trassent le pere de famille malade sur son grabat, manquant de tout & pleurant encore le sort d'une femme & des enfans qui n'ont pour soutenir leur frêle existence que la ressource du travail de cet infirme ; je voudrois qu'ils vissent le moment où de barbares colliers emportent les chétifs haillons de ces malheureux qui n'ont pas vingt sols pour les racheter. . . J'ai vu tout cela par bonheur par l'indigent ; & mon cœur en a saigné.

Qu'ils se transportent plutôt sur nos habitations ; ils verront non des chaînes, on y en voit rarement, mais l'image de la félicité. Ils entendront les chansons vaies que composent & chantent en chœur ces esclaves ; ils seront surpris de voir leur maître qu'on peint si féroce & si barbare, plaisanter avec eux ; la maîtresse présentant de sa main à l'hôpital le remède qu'elle a préparé. . . . J'irois trop loin si je v ulois leur indiquer, pour les faire revenir de l'erreur dans laquelle ils semblent se complaire ; je ne dis plus qu'un mot en faveur des colons. Interrogez l'indigent qui s'est adressé à l'Américain

dans toutes les villes de France ; je le prends pour juge.

La préférence que le nécessaire nous donne par-tout, m'assure qu'il est des personnes moins charitables & moins humaines que nous.
Je suis, &c. L. habitant de St. Domingue.

NOUVELLES DIVERSES.

Les dernières lettres de Transylvanie sont plus consolantes, la révolte y est presque entièrement apaisée ; il n'y reste plus qu'un petit nombre de rebelles qui s'est retiré & retranché dans les montagnes. Mais les Turcs commettent beaucoup d'excès sur les frontières, leurs bachas n'ont pu ou n'ont pas voulu jusqu'ici s'y opposer efficacement. — L'Etat de Venise s'occupe de l'augmentation de sa marine. Tous les commandans des places maritimes en Itrie, Dalmatie, au Levant & dans les îles appartenantes à la république, ont ordre d'armer les sujets, pour qu'ils soient en état de s'opposer à toute espèce d'hostilité, qui pourroit se commettre dans leurs parages. — On écrit de Lima que la ville d'Arequipa, une des plus riches de l'Amérique, surnommée la *Venise du Pérou*, a été entièrement détruite par un tremblement de terre (nous en donnerons les détails l'ordinaire prochain). — Les nouvelles de Paris du 17 Décembre, sont un peu guerrières ; celles de la Haye de la même date sont plus pacifiques ; on travaille cependant avec ardeur à la défense de Maastricht, la garnison en est beaucoup augmentée & on y accumule des provisions de toute espèce.

M O R T S.

M^r. l'abbé Arnaud, de l'académie françoise, de celle des inscriptions & belles-lettres &c, est mort à Paris ces jours derniers. Il a peu écrit ; mais ses différens mémoires

1. Janvier 1785. 77

répandus dans le recueil de l'académie des inscriptions & quelques autres morceaux lus à l'académie françoise ont prouvé ses talens. Personne ne parloit avec plus d'enthousiasme des arts & des productions de nos artistes ; son ardeur sembloit nuire quelques fois à la justesse de son esprit.

Le fameux Calmer , négociant juif , demeurant rue St. Martin & renommé par son acquisition du duché de Pequigny , ainsi que par les procès qu'il a été obligé de soutenir contre le clergé d'Amiens , a été frappé de mort subite le 9 Novembre , en regardant arranger la lavette de sa fille.

✍ Je suis bien fâché d'avoir tardé si longtems de répondre à la lettre de Dom Chais , qui tient toujours pour les petits formats commodes & élégans des livres utiles , espérant que cet attrait guérira à un certain point le dégoût des lecteurs superficiels (qui font à peu près la somme totale de tous les lecteurs de ce tems) pour tout ouvrage solide , conséquemment & profondément raisonné , & sur-tout pour tout ouvrage chrétien *. Je souhaiterois bien que cela fût ainsi , & qu'une heureuse expérience confondît le peu de disposition que je sens à espérer cet effet. Quand je vois tout le monde courir avec une fureur toujours croissante après l'embarrassante masse de l'*Encyclopédie* , & tant d'autres grosses compilations , & négliger des ouvrages excellens d'une gestation aisée & agréable ; puis-je croire que ce sont les graces , la commodité du format qui décident les suffrages & fixent la curiosité ? . . . J'ai actuellement sous les yeux une belle & élégante collection des Œuvres du sage & intéressant Mr. Schoenberg * ; papier , caractère , format , figures , vignettes &c. tout conspire à flatter les yeux. Cependant ,

* 15 Sept.
1784. p.107.

* 15 Déc.
1784. p.575.

que peu de gens les ont lus, & les liront, même d'après tout ce que des périodistes équitables en ont dit!... Non, la parure typographique n'assure la circulation d'un ouvrage, ou'autant qu'elle se réunit à la licence ou à l'impiété. Triste expérience, mais malheureusement incontestable!... Du reste, je n'ai jamais prétendu que les richesses & les ornemens typographiques fussent indignes de la vérité. Oh que ne puis-je les lui conserver exclusivement! J'ai dit seulement qu'il étoit au dessus d'elle, de concourir avec le mensonge & la corruption, dans l'esprit du même moyen & de la même ressource — Quant à l'espece d'opposition que j'ai paru former à la division d'un bon livre en plusieurs petits volumes isolés; je n'ai parlé que des ouvrages d'une cohérence & d'un ensemble bien marqué, & qui par cette décomure perdroient l'avantage du *vis unita*; car pour ceux qu'on peut considérer comme un recueil de plusieurs traités complets dans leur genre, rien n'empêche sans doute qu'on ne les fasse circuler par parties, pour renforcer l'attention des lecteurs en la circonscrivant dans un espace plus étroit.

Si je ne transcris pas tout du long les lettres des gens de bien, pour y répondre dans le détail convenable, ce n'est pas pour prévenir l'ennui de la lecture. Celles du sage auteur n'en donnent pas. Mais c'est que cela m'en ôteroit dans une carrière si vaste, que celle que je cours actuellement, s'y perdroit sans retour; & mon plus indispensable engagement vis-à-vis du public, est de faire ce que je fais.

P. S. A peine avois-je envoyé ceci à l'imprimerie que je reçois de Thionville une lettre en date du 6 Décembre 1784, où il est dit: « Est-il bien vrai que D. Ch. a répondu à la » critique amicale que vous avez faite de ses... » Quelqu'un piqué du peu de cas que vous avez » fait de sa lettre, m'a dit qu'il vous avoit re- » dû ad metam non loqui. Si malgré cet aver- » tissement vous ne faites point part au public » de sa réplique, je croirai que vous êtes au

« nombre de ceux qui en se taisant sont recon-
 nus pour sages, est tacens qui invenitur sa-
 piens ; & que d'un autre côté il y a des
 gens dont on peut dire : & est odibilis qui
 procax est ad loquendum (Eccli. 20). »

On voit par ce que je viens d'écrire, que je n'ai pas eu l'impolitesse de faire peu de cas des observations d'un homme estimable. S'il a cru que je n'ai rien à faire de mieux que de répondre sur l'heure, sur le champ, à tout ce qu'il croira devoir m'écrire, il s'est trompé ; mais cela ne me dispense point d'être honnête, ni d'apprécier des observations quelconques pour m'assurer à quel point elles favorisent ou combattent la vérité.

☞ J'ai reçu la lettre de Munster, en date du 8 Décembre ; je ne perdrai pas de vue la commission dont me charge un homme dont le souvenir m'est cher, mais je ne puis dans le moment actuel lui donner les renseignements qu'il demande, le sujet dont il s'agit, n'étant pas dans le pays que j'habite. Et quand dans ces sortes d'occasions je ne fais point de réponse ultérieure aux personnes qui attendent de moi quelque service, c'est que je n'en ai pas à faire qui remplissent leurs vues, & que j'ai trouvé les choses de nature à ne point les satisfaire.

☞ J'ai déjà averti que je n'avois pas reçu la *Vie du card. de Granvelle*, & quelques autres objets qu'on m'a envoyés de Bruxelles. Si la personne qui me les a destinés, veut qu'ils me parviennent, elle doit s'adresser à celui auquel elle les a confiés.





Les Cièrges sont le mot de la dernière Enigme.

LOGOGYPHE.

L'Écœur, dix pieds forment mon être,
 Utile à la ville & aux champs,
 Sous les lambris & sous le hêtre,
 Je suis le plus doux passe-tems:
 J'enfante le discours frivole,
 De tout caquet je tiens l'école;
 On me trouve jusqu'aux enfers,
 Aux héros j'ai donné des fers.

Dans le dernier Journal, p. 571, l. 21 concernant, lisez concernant. — Ibid. l. 26 Castellon, lisez Castelen. — P. 562, l. 10 ies, lisez les. — P. 628, l. 16 poulallier, lisez Poulallier.

Avant jetté un coup d'œil sur le Journal du 2 Décembre, j'ai vu que la réimpression de la seconde feuille n'avoit pas réparé tout le désordre qu'une maladie survenue au directeur de l'imprimerie, y avoit causé. — P. 482, l. 6 de la note faits sont, lisez sont faits. — P. 486, l. 1 de la note (a) celui du 15e, lisez celui du 16e. — P. 492 ôtez la citation marginale. — P. 501, l. 3 de la note, la citation marginale doit être, 15 Mars 1779, p. 418; & l. 5 ajoutez, imprimé à Mayence, 1779. Dritte Beplage p. 35. — P. 554, l. 3 publique, lisez public. — P. 556, l. 14 par l'omission d'une virgule après le mot Dieu, le sens n'est pas intelligible. — Les autres fautes qui se trouvent dans le même Journal (exceptées celles qui ont été redressées dans la feuille ajoutée au n.º. du 15 Décembre) peuvent être aisément aperçues par les lecteurs intelligens.